

LA REVISION DE NOTRE PATRIOTISME

Chacun parle en notre province de la crise du patriotisme. Il est sûr qu'il n'existe point de patriotisme proprement canadien. Dans les provinces maritimes, dans le Canada central, dans l'ouest, l'on ne connaît partout que le patriotisme provincialiste ou régionaliste. Nous, Canadiens français, dépassons les frontières de notre province; une fraternité nous unit à tous les groupes de notre race; mais ce patriotisme est proprement canadien-français; il est fondé sur la communauté de la foi religieuse, du sang, de l'histoire, de la culture; et sur la défense de ces biens.

Voilà cependant plus d'un demi-siècle que nous sommes en confédération. Les fédéralistes n'ont pas à se plaindre. Jusqu'à 1905, peut-on dire, ils ont tenu l'esprit du peuple dans leurs mains; ils ont pu prêcher leur doctrine sans la moindre opposition. Plus que tous, les Canadiens français ont fait le loyal essai du pacte de 1867. Si une réaction violente a commencé dans notre province vers 1905, c'est que nous nous sommes sentis tout à coup à deux doigts de l'abîme. La réaction a continué, plus forte que tous les anciens narcotiques qui n'ont pu reprendre leur empire. Mais notre patriotisme s'est développé dans les mesures où il est devenu canadien-français. Le réveil s'est fait parmi les classes qui lisent et qui réfléchissent. Le peuple qui n'a pu être atteint par les éveilleurs, sommeille encore. L'exode actuel le fait tristement voir; le peuple n'a plus de patriotisme d'aucune sorte. Faut-il tenter encore, ce qui a si complètement échoué? Faut-il reviser notre patriotisme, le débarrasser des chimères, n'y faire entrer que les éléments qu'il a jusqu'ici supportés? La décision en vaut la peine.

LE CATHOLICISME ET LE PROGRÈS INTELLECTUEL, PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

Chez tout peuple civilisé, le problème intellectuel est, sans contredit, le problème vital par excellence. Ce sont les idées qui fournissent à l'ordre social un point d'appui, à la morale un fondement, à la littérature et à l'art le meilleur de leur inspiration. Et comme c'est sous l'influence de la religion, de la philosophie et de la science que les idées s'élaborent, ce qui importera avant tout ce sera d'assurer l'accord harmonieux de ces trois grandes puissances civilisatrices. Si, au lieu de marcher de concert à la conquête de l'unique vérité, elles se combattent ou simplement s'ignorent, elles mettront fatalement en danger l'œuvre entière de la civilisation.

C'est pourtant le spectacle que le monde moderne nous donne depuis trois siècles. Sous prétexte de défendre la liberté des recherches scientifiques et les droits de la raison, la science et la philosophie ou bien ont dépensé, en luttes vaines contre la foi, le meilleur de leur effort, ou bien se sont privées, en faisant semblant de l'ignorer, du secours inestimable qu'elle seule pouvait leur apporter.

Et puisque nous cherchons cette année les raisons profondes que nous avons de nous attacher plus fermement à nos croyances, il est donc de première importance de montrer que, non seulement la foi n'est pas l'ennemie de la science et de la raison, mais encore qu'elle est pour l'une et l'autre une condition indispensable de progrès. Pour plus de clarté et pour éviter de nous répéter inutilement, nous allons traiter séparément des rapports de la science et de la philosophie avec la foi.

I — FOI ET SCIENCE

“Personne”, écrit le Dr Page, “s’il a souscrit à un credo, à un formulaire quelconque, en théologie ou en philosophie, ne peut être un chercheur impartial de la vérité, ni juge sans parti-pris, relativement aux opinions des autres... Un credo que l’on fait serment de défendre, oppose non seulement une barrière aux recherches ultérieures, mais encore et par voie de conséquence, fait tomber le blâme et la défiance sur tout ce qui paraît le contredire.”

Formulée avec un tel dédain de la nuance et une absence aussi complète de distinctions, l’objection mérite à peine d’être relevée. Ainsi donc il me serait interdit d’être mathématicien, physicien, chimiste parce que j’adhère à un système philosophique et à un credo religieux? Mais quelle barrière ma croyance à l’Incarnation du Verbe peut-elle opposer à mes recherches scientifiques? Comment ma conviction philosophique de l’existence du monde extérieur et de la possibilité de le connaître pourrait-elle faire dévier mon étude des faits? S’il fallait rayer du nombre des savants impartiaux tous ceux qui ont, sur les questions philosophiques ou religieuses, des convictions ou, ce qui revient au même, des préjugés irréductibles, ce nombre serait considérablement amoindri.

Ces quelques réflexions suffisent, il me semble, à mettre en relief l’exagération de certaines formules du genre de celle que nous venons de citer; elles ne suffisent pas à résoudre le problème un peu plus complexe d’un conflit possible entre la science et la foi. Ce conflit pourrait se produire d’une double façon: ou bien, parce que la foi et la science s’excluraient mutuellement; ou bien, parce que l’une et l’autre aboutiraient à des conclusions particulières

opposées. Nous allons examiner successivement chacune de ces deux possibilités.

* * *

La science telle qu'elle s'est peu à peu constituée depuis Bacon et Descartes a pour objet les phénomènes et leurs lois. Le reste lui échappe, est en dehors de sa compétence. Or ce reste, c'est la réalité physique et ses causes réelles qui appartient à la philosophie, c'est le mystère divin et la révélation qui en a été faite à l'homme qui est l'objet de sa foi. Il semble donc qu'il n'y ait, sur ce point, aucune possibilité de conflit entre la science, la philosophie et la foi. Et pourtant ce conflit a existé. Il forme l'une des pages les plus instructives de l'histoire de la pensée moderne que je vais résumer à grands traits.

Ce n'est — comme on pourrait le croire — ni la philosophie, ni la religion qui ont porté la lutte sur le terrain scientifique; c'est la science qui, enivrée de ses succès réellement merveilleux, a voulu supplanter à la fois la philosophie et la religion.

Deux courants bien distincts se formèrent. Le premier — le courant positiviste — n'admettant d'autre certitude que la certitude expérimentale, déclara avec Comte que "l'absolu est inaccessible à l'esprit humain". Et, par absolu, il entendait le monde mystérieux des causes et le monde plus mystérieux encore du divin. Le second — le courant scientifique — soutint avec Taine "que l'ordre des causes se confond avec l'ordre des faits", et, partant, relève de la science. C'est pourquoi Renan pouvait écrire dans l'avenir de la science: "Oui, il viendra un jour où l'humanité ne croira plus, mais où elle saura; un jour où elle saura le monde métaphysique et moral, comme elle sait déjà le monde physique."

Le scientisme qui fut le rêve de quelques savants aventurés sur le terrain philosophique ou de quelques philosophes parlant au nom de la science, achève de s'éteindre. Des philosophes comme Boutroux ou M. Bergson, des savants comme Poincaré, Duhem, Claude Bernard, en ont tour à tour et victorieusement montré la vanité. Il n'en est pas ainsi du positivisme qui reste plus ou moins latent dans l'esprit d'un grand nombre de savants contemporains. Habitué à contrôler leurs affirmations et à dirimer leurs controverses par le témoignage irrécusable des faits, ils en arrivent à douter de tout ce qu'ils ne voient pas ou ne touchent pas; ils en arrivent à douter du pouvoir de la raison à faire un choix parmi les opinions philosophiques et les credos religieux. Ne pouvant atteindre Dieu au moyen de leurs télescopes, ni l'âme humaine au moyen de la dissection ou de l'analyse chimique, ils sont convaincus, ou bien qu'ils n'existent pas, ou bien que nous n'avons aucun moyen certain de le savoir. Ce n'est pas ici l'endroit de démontrer qu'il y a d'autres certitudes que celle des faits; que la certitude de la foi ou celle de la raison, si parfois elles ne nous satisfont pas autant, n'en restent pas moins en elles mêmes supérieures à la certitude fondée sur l'expérience. Il y a là autant de problèmes que les savants dont nous parlons, n'ont pas sérieusement étudiés et sur lesquels, par conséquent, ils n'ont pas droit de se prononcer. En tout cas, quand ils dogmatisent ainsi, ils cessent de parler en savants — puisque ces problèmes-là ne relèvent pas de l'expérience —; ils parlent en philosophes et supposent à leurs conclusions une certitude qu'ils refusent à la raison, à laquelle cependant ils les empruntent et sur laquelle ils les basent.

À ce conflit général, entre la science et la foi, au sujet de leurs méthodes respectives, s'ajoutent des conflits particuliers au sujet de telle ou telle conclusion. Évidemment ce n'est ni la mathématique, ni la physique, ni la chimie, ni la minéralogie, ni l'astronomie qui peut venir en opposition avec la foi. Jusqu'ici les principales objections nous sont venues des sciences qui traitent des origines, à savoir: la géologie et les sciences de la vie. Les unes portent sur l'histoire primitive du monde telle que racontée par la Bible; les autres ont rapport à la création de l'homme, à l'existence et à la spiritualité de l'âme.

Il ne peut être ici question de discuter chacune de ces objections. Nous allons nous contenter de donner le principe qui peut, dans la plupart des cas, suffire à les résoudre. "Toutes ces objections", écrit le R. P. Zahm, "sont basées sur des malentendus, ou de fausses interprétations. Le conflit, tout au plus, est un conflit d'individus, un désaccord entre savants et interprètes catholiques. Il provient, erreur commune de nos jours, de ce que l'on confond à tort les théories, les conjectures et les divagations des savants avec la science vraie, avec les connaissances positives, avec les certitudes démontrées, choses cependant bien différentes, et de ce que l'on regarde comme l'enseignement autorisé et impératif de l'Église, les opinions, les hypothèses et les explications provisoires des théologiens et des commentateurs individuels."¹

Voici quelques exemples qui serviront à illustrer ce principe. Quand les théologiens du Saint-Office défen-

¹ Le Concile du Vatican déclare dans le même sens: "Dieu ne peut se nier lui-même, ni le vrai contredire au vrai. L'apparence vaine de cette contradiction naît le plus souvent de ce que ou les dogmes de la foi ne sont pas compris ou exposés selon la pensée de l'Église, ou bien de ce que des opinions hypothétiques sont regardées comme des décrets de la raison."

daient à Galilée d'enseigner la rotation de la terre, sous prétexte qu'on lisait dans la Bible que Josué avait arrêté le soleil, ils adoptaient là une fausse interprétation des livres saints. Les faits de ce genre, qu'on met sans cesse en avant pour faire ressortir la prétendue opposition de l'Église à la science, sont extrêmement rares. Par contre, la liste serait interminable des théories scientifiques qui ne durent leur vogue temporaire qu'à leur opposition au credo catholique. Que de généralisations hâtives inspirées non par les faits, mais uniquement par l'esprit sectaire. Après avoir, dans un article de la *Revue scientifique* de 1881, démolie une à une les preuves du transformisme, M. Contejean, constatant que cette théorie peut seule nous permettre de supprimer le miracle, écrit en terminant: "Voilà pourquoi, en dépit de ma longue et sévère critique du transformisme, mes préférences lui sont acquises." Haeckel avait déjà écrit sur le même sujet: "Le darwinisme est sans doute insuffisant, mais, malgré cela, ce qui doit contribuer à le faire admettre, c'est qu'il exclut l'intervention de Dieu." Je choisis ces citations entre mille autres semblables.

Voici donc deux savants qui, sous prétexte qu'ils connaissent la biologie et la paléontologie, tranchent sans broncher des problèmes aussi complexes que celui du miracle et de l'existence de Dieu. Voici donc deux des partisans les plus résolus de la liberté des recherches scientifiques qui s'affichent esclaves de préjugés sectaires, qui, en vertu de ces préjugés, défendent une théorie que les faits leur paraissent contredire. Et l'on reproche à l'Église de ne pas se courber devant cette science-là !

Certes l'Église a eu de tout temps, un profond respect pour la vraie science; elle a accordé à ses enfants une absolue liberté de recherches; ces recherches, l'histoire en témoigne, elle les a encouragées, aidées de toute son immense

influence. Sans doute, quelques nouveautés scientifiques ont pu se heurter à une certaine résistance de la part de quelques théologiens isolés, comme elles se heurtaient d'ailleurs à la résistance du monde savant de ce temps-là. Ce sont là des conséquences inévitables, et sans aucune importance. Mais on ne peut citer un seul fait vraiment établi que l'Église ait rejeté; et l'un des meilleurs indices de la vérité de sa doctrine c'est qu'aucun de ces faits ne s'est jamais trouvé en contradiction avec son enseignement officiel. Sans doute, on aurait souhaité davantage de l'Église, on aurait voulu qu'elle acceptât toutes ces théories hâtives que la génération suivante devait défaire, et, comme elle ne le faisait pas, on a parlé d'obscurantisme, d'opposition à la science. Ici, il faut distinguer: quand c'est son dogme qui est en cause, l'Église se confiant dans la parole de Dieu répond par un anathème aux attaques; elle laisse sans crainte passer l'orage, elle sait que l'édifice que l'on dresse contre elle s'écroulera un jour. Quand il s'agit de faits qui pourraient l'amener à modifier certains points secondaires et libres de son interprétation des livres saints, par exemple, elle procède quand même avec une prudente lenteur. Elle n'a ni la hâte, ni la fièvre des gens qui ne vivent qu'un jour. Sachant que Dieu lui a donné les siècles pour existence, consciente du trouble qu'une fausse précipitation pourrait jeter dans l'âme de ses enfants, elle attend que la lumière se fasse pleine, entière. Elle marche avec la science, mais elle n'a pas le droit de se compromettre avec toutes les théories scientifiques.

Ce qui fait ressortir encore davantage cette sagesse de l'Église c'est le peu de confiance que les vrais savants mettent dans leurs théories proprement et uniquement scientifiques. Si, d'après Poincaré, la science n'a, comme explication des phénomènes, que des hypothèses commodes,

pourquoi l'Église se hâterait-elle d'adopter sur nos origines, par exemple, des affirmations que les faits n'imposent pas, qu'ils démentent même parfois et qui, en tout cas, s'inspirent d'une fausse philosophie et de tendances rationalistes? Il faudrait, pour cela, qu'elle mît l'autorité souvent contestable de tel savant, ou de tel groupe de savants, au-dessus de la parole de Dieu. On ne peut pas exiger cela d'elle.

Une autre raison qui amène un certain nombre de savants à croire que les données de la science contredisent celles de la foi, c'est qu'ils ignorent complètement ces dernières. J'en apporte une preuve choisie encore entre mille. Il s'agit, cette fois, de l'âme et de ses rapports intimes avec le corps qu'elle informe. "Voici un homme", écrit M. Ferrière, "qui, étant constipé, a des hallucinations; comment expliquer ou même comprendre que l'âme, substance spirituelle *logée dans le cerveau*, ait le délire et voie des fantômes, en un mot qu'elle *perde son essence, à savoir, la raison*, parce que certains résidus de la digestion séjournent dans le tube intestinal? Cela est absolument incompréhensible; c'est le comble de l'absurdité." Non, ce qui est le comble de l'absurdité c'est qu'un savant se mêle de parler de la spiritualité de l'âme quand il en sait moins sur ce sujet qu'un élève qui a fait six mois de philosophie thomiste! Ce qui est incompréhensible, c'est qu'il semble croire, ou que nous ignorons cette objection vieille comme la philosophie, ou que nous sommes gens à nous contenter de n'importe quelle réponse. Ce qu'il y a de plus impatientant pour ceux qui ont passé leur vie aux prises avec ces difficiles problèmes, c'est de lire des écrivains qui n'ont guère autre chose qu'un bagage littéraire ou scientifique, trancher les questions les plus abstruses de la philosophie ou de la religion avec la calme

assurance de gens qui n'en savent même pas assez pour se douter qu'ils sont ridicules. On ne pardonnerait pas à un théologien de parler physique ou chimie sans y apporter une certaine compétence, mais pour parler religion, il semble qu'il ne soit plus requis qu'un peu d'audace dans l'affirmation. Que les savants restent dans le domaine de l'expérience; qu'ils tirent des faits les conclusions que les faits imposent; qu'ils laissent la théologie aux théologiens, et il n'y aura pas de conflits entre la science et la foi. Voici le conseil que Virchow donnait aux naturalistes allemands réunis en congrès, à Munich, en 1877: "Tous les essais tentés pour transformer nos problèmes en affirmations doctrinales, pour faire de nos hypothèses les bases des conceptions de l'esprit humain, et, en particulier, tout effort tendant à déposséder l'Église, et à remplacer ses dogmes par une religion de l'évolution, tout effort de ce genre, soyez-en sûrs, Messieurs, aboutira fatalement au naufrage; et ce naufrage exposera, en même temps, aux plus graves dangers la situation générale de la science."

* * *

Une dernière preuve, une preuve de fait, que la foi n'entrave pas la liberté des recherches scientifiques, c'est qu'il y a eu et qu'il y a encore des savants catholiques. Différents auteurs en ont dressé la liste,² et il appert que le nombre des croyants dépasse de beaucoup celui des incroyants. On a recueilli leurs témoignages et l'on a pu se convaincre que, loin d'être un obstacle, la foi a été pour eux une lumière autant qu'une force. Ils ont suivi de près les progrès de la science et ils n'y ont jamais trouvé

² Antonin Eymieu, *La part des croyants dans les progrès de la science au XIXe siècle*; R. P. Zahm, *Science catholique et savants catholiques*; etc.

un motif sérieux de douter de leurs croyances. Voici le témoignage qu'apportait l'un d'entre eux à une enquête de la *Revue des jeunes*: "Dans l'étude des sciences, je n'ai jamais rencontré une seule raison vraiment grave de douter du christianisme; tout au contraire, j'y ai trouvé de fortes raisons de m'attacher plus fermement à mes croyances." Puis après avoir réfuté, en quelques mots, les objections que l'on fait à la religion au nom de la science, il concluait en ces termes: "objections et réponses varieront un peu, au fur et à mesure que se développera la science et que se précisera l'exégèse. Il me paraît évident que le christianisme n'aura jamais rien à craindre d'une discussion semblable."³

* * *

Après avoir démontré que la vérité religieuse ne met pas obstacle au progrès de la science, je voudrais maintenant établir qu'elle est, selon un mot connu de Newman, "une condition du savoir".

Je ne prétends pas évidemment que l'on ne peut devenir un grand savant si l'on n'a pas la foi. Ce que j'affirme, c'est d'abord que la foi met dans l'âme du croyant des dispositions intellectuelles et morales tout-à-fait favorables à l'étude fructueuse des sciences. Ce que j'affirme, c'est, en second lieu, que l'édifice scientifique repose sur un certain nombre de principes que la philosophie chrétienne peut seule défendre efficacement. Je m'explique très brièvement.

Ce qui a le plus contribué à discréditer la science au siècle dernier, ce qui a, à plusieurs reprises, retardé sa marche en avant et paralysé ses efforts, c'est le mépris

³ Pierre Termier, Le témoignage des sciences, *Revue des jeunes*, 10 décembre, 1921.

qu'elle a affecté à l'égard des disciplines supérieures. Pour un trop grand nombre de savants, il n'existe qu'une seule vérité, la vérité scientifique. Dès lors les dogmes de l'Église, loin de servir à orienter, à guider les recherches, deviennent plutôt l'objectif contre lequel il faut concentrer tous les efforts. On perd ainsi en attaques présomptueuses et vaines, en constructions fragiles et éphémères, un temps et des recherches qui auraient pu profiter à la science. Dans *Sept leçons de physique générale*, voici le conseil que Cauchy donne aux savants: "Il doit rejeter, sans hésiter, toute hypothèse qui serait en contradiction avec les vérités révélées. Ce point est capital, je ne dirai pas dans l'intérêt de la religion, mais dans l'intérêt des sciences, puisque jamais la vérité ne saurait se contredire elle-même." Mais ce sont là des principes qui ne s'imposent qu'aux croyants. Aussi Cauchy pouvait-il ajouter: "Oui, Messieurs, on est forcé de le reconnaître, de même qu'en réglant le cœur de l'homme et lui interdisant les faux plaisirs, la religion ne fait que lui ouvrir une nouvelle source de joies ineffables et préparer son bonheur; de même, en imposant à l'esprit du savant certaines règles, elle ne fait que contenir son imagination dans de justes limites, et lui épargner le regret de s'être laissé abuser par de faux systèmes ou de funestes illusions." Dans le discours qu'il prononçait naguère à l'occasion de la proclamation des miracles du Vénérable Bellarmin, Sa Sainteté Pie XI faisait une remarque identique: "Bellarmin ne se contente pas de nous montrer que la foi et la science peuvent vivre en bonne harmonie, il nous apprend quel profit la science tire de la foi, le besoin même que la science a de la foi, ne fût-ce qu'à raison de la piété et de la pureté que la foi seule peut restaurer et sauvegarder. Car une science sans pureté et sans piété ne peut aboutir à rien d'autre qu'à la vanité."

J'ai ajouté, en second lieu, que la philosophie chrétienne était la seule à fournir une doctrine de vérité sur laquelle puisse reposer l'édifice scientifique. Il y a, en effet, un ensemble de principes que la science suppose et sans lesquels elle n'est plus possible. Ce sont, en particulier, la croyance à la vérité, l'affirmation de la valeur de notre intelligence, la certitude de l'existence du monde extérieur et l'immutabilité des lois physiques. Or, je vous le demande, quel est, en dehors du thomisme, le système moderne qui n'est pas bâti sur la négation de quelque-une de ces vérités ?

En outre, les conclusions de la science ont besoin d'être fécondées, interprétées, prolongées par la métaphysique traditionnelle. La réalité est une. Par delà les phénomènes, il y a les entités spirituelles dont ils ne sont que l'apparence extérieure ; par delà les lois, il y a les causes auxquelles doit se rattacher toute explication dernière du monde. Privée d'une saine métaphysique, ou bien la science s'isole dans la seule étude des faits et des lois, ou bien elle tente, par elle-même, de résoudre le problème de l'univers. Dans le premier cas, la science séparée de la connaissance des principes et des causes qui doit la vivifier sans cesse, risque d'aboutir au dépérissement et à la mort. L'esprit humain est mutilé et la civilisation s'en va vers le matérialisme. Dans le second cas, on donne pour explication dernière du monde des théories incomplètes ou fausses qui embarrassent la science au lieu de la servir. Dans les deux cas, les progrès de la science restent des progrès partiels et l'unification du savoir humain en est d'autant retardée.

À ces conceptions incomplètes et tronquées de la science, on me permettra d'opposer, en terminant, celle d'un croyant contemporain qui est en même temps un

savant: "La science, je veux dire l'ensemble des sciences, est à mes yeux comme une de ces vastes et somptueuses cathédrales que le moyen âge a semées à profusion sur le sol de notre France. Ce sont des croyants qui en ont dressé les plans et jeté les bases; d'autres y ont travaillé ensuite, qui n'avaient plus la même foi, ou le même amour; et parmi ceux qui en complètent aujourd'hui la décoration, ou qui réparent les injures faites par le temps à l'édifice sublime, beaucoup ne savent pas le sens profond de ce poème de pierre à la gloire du Christ, de sa Mère et de ses Saints. Mais des voûtes noircies, des hautes verrières aux lueurs étranges, des roses multicolores où le couchant allume l'incendie, une impression tombe, forte et douce. On est entré insouciant, parfois railleur; peu à peu, dans la pénombre silencieuse des nefs, on est pénétré de pensées graves. L'âme croyante et l'âme incroyante sont émues, l'une et l'autre; celle-là se sent portée à croire, à espérer, à aimer davantage; celle-ci doute de son doute, et se demande, dans un grand frisson, si ce n'est pas Dieu qui vient de lui parler."⁴

II — FOI ET PHILOSOPHIE

Il fut un temps où l'on croyait que l'histoire de la philosophie moderne se résunait en un long et patient effort pour libérer la raison du joug de la foi. Ce qui est vrai c'est que, depuis Descartes, la pensée philosophique a peu à peu rompu avec Dieu, rejeté sa lumière et méprisé son appui. Mais, nous verrons qu'il n'y a là ni libération, ni progrès véritable. Par contre l'émancipation légitime de la raison, la reconstitution de la philosophie en science autonome et indépendante, sont l'œuvre, non pas de la

⁴ Pierre Termier, *article cité*.

pensée moderne, mais bien de l'école d'Albert le Grand et de S. Thomas comme les études les plus récentes sur le moyen âge l'ont démontré avec évidence.

"Il faut reléguer dans le domaine des légendes", écrit M. Étienne Gilson, "l'histoire d'une Renaissance de la pensée succédant à des siècles de sommeil, d'obscurité et d'erreur. La philosophie moderne n'a pas eu de lutte à soutenir pour conquérir les droits de la raison contre le moyen âge; c'est au contraire le moyen âge qui les a conquis pour elle." Et ailleurs: "S'il y a aujourd'hui une philosophie comme telle, c'est au patient labeur des penseurs médiévaux qu'on le doit. Ce sont eux qui, par une obstination prudente et réfléchie, ont réussi à constituer un domaine où la pensée fut indépendante, et à reconquérir pour la raison des droits qu'elle-même avait laissé tomber en désuétude."⁵

Cette conquête, il est vrai, ne s'est pas faite en un jour. Au moyen âge une atmosphère religieuse enveloppe toutes les manifestations de la vie et de la pensée. La philosophie, comme les arts, comme la société, s'imprègne de religion et commence par être fonction de la théologie et du dogme. Aussi M. Gilson a-t-il pu écrire que "jusqu'au thomisme, il n'y a pas au moyen âge de philosophie au sens moderne du mot".⁶ Elle existait, sans doute, mais confondue plus ou moins avec la théologie, ne tirant pas d'elle-même sa raison d'être. C'est à Albert le Grand et surtout à S. Thomas qu'elle doit d'avoir reconquis le droit à une existence autonome. Je n'ai pas à raconter ici la lutte que l'école dominicaine dut soutenir pour se

⁵ *La philosophie au moyen âge*, collection Payot, 2e vol. pp. 153 et 9. Son volume, *Études de philosophie médiévale*, est consacré en grande partie à établir cette thèse.

⁶ *Études de philosophie médiévale*; préface.

frayer une route entre les courants opposés de l'augustinisme et de l'averroïsme latin. Il me suffira d'indiquer rapidement quels sont, d'après S. Thomas, les rapports de la philosophie et de la foi. Nous verrons qu'en fait de liberté féconde et légitime, la philosophie n'avait rien à attendre du monde moderne.

Ce qui confère, d'après S. Thomas, son caractère spécifique à une science, ce n'est pas tant les conclusions qu'elle défend que la lumière à laquelle elle les voit, les principes sur lesquels elle les appuie. Dès lors toute pénétration de la philosophie par la foi devient impossible. La même vérité — l'existence de Dieu, par exemple — pourra bien relever à la fois de la philosophie et de la foi, ce ne sera pas sous le même rapport. Elle ne relèvera de la philosophie qu'en tant qu'elle peut être démontrée par la raison, et de la foi qu'en tant qu'elle se fonde sur la parole de Dieu. Il sera impossible de la savoir et d'y croire en même temps et sous le même rapport.

La philosophie chrétienne, ainsi constituée, était donc, dans ses principes, une science indépendante de la foi. L'était-elle en fait? Ici, il faut distinguer. Sans doute, S. Thomas n'aurait jamais soutenu une doctrine incompatible avec la foi. Persuadé que le vrai ne peut s'opposer au vrai et que la lumière divine l'emporte sur celle de la raison, il aurait douté de ses raisonnements plutôt que de l'autorité de Dieu. Mais, si l'on veut dire que la philosophie thomiste est une apologétique, qu'elle a consisté à solliciter les données de la raison pour les adapter à celles de la révélation, il y a là une affirmation dont M. Gilson, dans une étude qui restera, vient de démontrer la fausseté évidente. "Lorsqu'on envisage", écrit-il, "la réforme philosophique entreprise par Albert le Grand et S. Thomas, on ne peut qu'être stupéfait de la hardiesse

dont les deux dominicains ont fait preuve et du succès qui devait couronner finalement leurs efforts. Bien loin que leur œuvre ait consisté, comme on le croit généralement, à falsifier plus ou moins consciemment la philosophie pour l'asservir à la théologie, elle semble bien plutôt avoir consisté à faire continuellement violence à la conscience religieuse de leur temps pour la plier aux exigences de la pensée philosophique."⁷

Convaincus, en effet, que la raison, dans son exercice légitime, ne peut venir en contradiction avec la foi, ils n'ont pas cru qu'il était besoin d'en limiter les exigences, ni d'en fausser les rouages. Là où leur philosophie était impuissante à établir les vérités révélées, ils se contentaient d'y adhérer par la foi. Dans son opuscule *Contra murmurantes* — c'est-à-dire contre ceux qui étaient scandalisés de le voir défendre qu'on ne peut prouver le dogme de la création du monde dans le temps — S. Thomas concluait sur ces mots: "Quant à moi, la foi du Christ me suffit." Il disait ailleurs: "Lorsqu'on apporte, pour démontrer les choses de la foi, des raisons qui ne sont pas contraignantes, on risque de devenir la risée des infidèles." Cette dernière expression revient sans cesse sous sa plume. Et si l'on se rappelle qu'il écrivait en un siècle de foi profonde et quasi universelle, on sera étonné, et de son souci de ne pas discréditer la foi, et de son respect des droits de la vérité: souci et respect qu'on ferait bien d'imiter en des temps moins croyants.

La philosophie thomiste ou chrétienne n'admet donc que ce qui est accessible à la lumière naturelle et démontrable par ses seules ressources. Elle exclut de son domaine les vérités qu'elle ne tient que par voie d'autorité.

⁷ *Études de philosophie médiévale*, p. 114.

L'autorité de Dieu fait une chose de foi; quant à l'autorité des hommes c'est là l'argument le plus faible de tous. "Le but de la philosophie", écrit-il, "n'est pas de savoir ce que les hommes ont pensé, mais bien quelle est la vérité des choses." Sans doute, il ne fera pas table rase du passé. Il ne croira pas, comme tant de modernes, que l'édifice philosophique est une œuvre individuelle que chacun doit recommencer. Mais son culte pour les anciens, pour Aristote, en particulier, sera un culte éclairé, raisonné. "Lorsqu'ils sont en désaccord", écrivait Albert le Grand, "il faut croire Augustin plutôt que les philosophes en ce qui concerne la foi et les mœurs. Mais s'il s'agissait de médecine, j'en croirais plutôt Hippocrate et Galien; et s'il s'agit de physique, c'est Aristote que je crois, car c'est lui qui connaissait le mieux la nature."

Ce respect sans flagornerie de la raison, cette confiance réfléchie en elle, nul, dans l'histoire de la pensée humaine, ne nous en a donné de plus magnifiques exemples que S. Thomas. "Le thomisme, dans ce qu'il a de plus profond et de plus original", disait M. Gilson, à la fin de l'étude dont nous parlions, "c'est cet effort même d'honnêteté philosophique, d'acceptation totale des exigences du réel et de la raison."

Ce n'est donc pas la philosophie moderne qui a conquis à la raison ses droits à une légitime indépendance. Ce qu'elle lui a conquis, c'est le droit prétendu de tout affirmer et de tout nier, sans tenir aucun compte de la révélation. Mais, est-ce vraiment une libération? Il ne peut y avoir libération que là où il y avait servitude. Or quelle servitude pouvait-il bien y avoir pour la raison à reconnaître une autre façon, supérieure à la sienne, d'aller au vrai, à accepter contre ses doutes et ses écarts possibles, la certitude inébranlable de l'autorité divine? Une vérité scientifique démontrée limite

d'autant le champ des hypothèses permises, le domaine de ce qui peut être vrai et qui songe à y voir un asservissement? Ou bien, n'y aurait-il asservissement que parce que la vérité vient de Dieu plutôt que des hommes? Sans doute, la raison humaine doit exiger de celui qui prétend parler au nom de Dieu, des signes irrécusables de sa mission, mais, quand elle a constaté ces signes, elle fait œuvre rationnelle en s'inclinant devant cette parole qui ne peut tromper.

Sur la route de la pensée, Dieu a ainsi mis, comme des phares qui doivent éclairer et guider notre raison souvent hésitante, des vérités divinement garanties. Le moyen âge les avait respectées, en avait fait la pierre de touche de ses spéculations. Le monde moderne a cru se libérer en les rejetant et il est devenu l'esclave de son sens propre. Il nous reste à montrer les conséquences de cette dernière attitude et à en indiquer, en même temps, les remèdes.

* * *

“L'immense valeur du thomisme, aux yeux de l'Église, consiste”, écrit H. Woroniecki, “en ce qu'il n'est pas la doctrine d'un homme, mais la synthèse de la pensée humaine... Ce que le thomisme doit avant tout à saint Thomas, c'est cette note de liberté à l'égard de tout particularisme individualiste en matière de pensée philosophique. Car dire thomisme, ne veut pas dire la doctrine de tel homme qui s'appelait Thomas d'Aquin; mais la doctrine du genre humain élaborée pendant des siècles de réflexion, et approfondie, systématisée, précisée, enfin coordonnée avec les données de la foi, par l'intelligence générale du grand philosophe médiéval.”⁸ M. Bergson écrivait de

⁸ *Revue thomiste*, octobre 1921.

son côté: "Si l'on fait abstraction des matériaux friables qui entrent dans la construction de cet immense édifice, (la scolastique), une charpente solide demeure, et cette charpente dessine les grandes lignes d'une métaphysique qui est, croyons-nous, la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine."

Philosophie éternelle — le mot est de Leibnitz —, philosophie catholique et universaliste, philosophie du bon sens, métaphysique naturelle de l'intelligence humaine, voilà les titres de la philosophie thomiste, et voilà aussi ce qui explique et légitime les préférences de l'Église. Elle a conscience de s'appuyer, non pas sur l'œuvre nécessairement étroite et fatalement éphémère d'un homme, mais bien sur l'œuvre de la raison elle-même éclairée par la foi.

C'est à partir de Descartes que la philosophie cesse d'être une chose collective, humaine pour devenir celle d'un homme ou d'une école. Libérée de l'autorité de Dieu, les philosophies se libèrent également de toute autorité humaine. Ils répudient le travail des siècles pour y substituer leur sens propre. C'est Descartes, le premier, "qui ne veut pas savoir s'il y a eu des hommes avant lui"; c'est Kant prétendant fonder "une science entièrement nouvelle, dont personne auparavant n'aurait eu seulement la pensée".

Aussi, que reste-t-il de ces constructions orgueilleuses dont le monde moderne s'est tour à tour engoué? Des vues partielles, des aperçus originaux qui ont déjà leur place marquée dans la grande synthèse scolastique. Quant aux systèmes eux-mêmes, aucun n'a survécu à son auteur. Et après trois siècles de tâtonnements, la raison en désarroi en est encore à chercher sa voie. On perfectionne l'œuvre des siècles; on ne la recommence pas. Puisse la

philosophie moderne le reconnaître et renouer bientôt la tradition philosophique et religieuse de l'Europe chrétienne.

Une autre conséquence de l'attitude de la pensée moderne vis-à-vis de l'autorité, celle de Dieu comme celle des hommes, c'est d'avoir peu à peu ébranlé toutes ces vérités d'ordre métaphysique, psychologique et moral sur lesquelles repose la civilisation. Il y avait jadis dans la pensée occidentale, telle que le christianisme l'avait façonnée, un ensemble de principes intangibles défendus à la fois par l'Église, par la philosophie et par les législations humaines. On les appelait principes naturels par opposition à ceux qui, au cours des temps, peuvent se modifier et évoluer. Ils formaient les assises de l'ordre social, de la moralité et aussi de cette vérité commune qui est encore le meilleur lien entre les peuples civilisés. N'admettant rien de supérieur à la raison individuelle, n'ayant aucun élément stable pour fixer leur pensée qui s'enfuit, les philosophes modernes ont tout nié, tout mis en doute. La littérature, le théâtre, l'art ont popularisé ces négations et ces doutes; les législations privées d'un point d'appui dans la philosophie et dans l'opinion ont fléchi, et c'est l'œuvre entière de la civilisation qui aujourd'hui menace ruine.

Comprenons bien que toute tentative de restauration restera inefficace, si elle ne s'accompagne d'un retour à une saine philosophie respectueuse de Dieu et du passé. Léon Daudet écrivait: "C'est par l'évasion métaphysique et psychologique que commencera vraisemblablement la grande libération de l'esprit français." On peut affirmer, sans crainte, que ce n'est pas seulement l'esprit français, mais l'esprit humain, la société humaine et la morale humaine qui seront régénérés le jour, prochain peut-être,

où la pensée moderne assagie, désillusionnée reviendra à la philosophie chrétienne.

Une dernière conséquence de la révolte de la raison contre Dieu, c'est qu'elle a fini par douter de son propre pouvoir et par se nier elle-même. Tout ce que les différents courants philosophiques contemporains ont de commun c'est leur anti-intellectualisme foncier. "Agnosticisme, relativisme, subjectivisme, pragmatisme radical... ont miné le terrain sur lequel doit bâtir la spéculation la plus nécessaire. Un immense désarroi s'ensuit; la pensée est malade, on dispute de plus en plus, mais depuis longtemps sévit une crise de l'affirmation."⁹

Et c'était fatal. Lorsqu'elle ne s'appuie que sur elle-même, la raison individuelle passe facilement de l'extrême confiance, à une défiance qui paralyse ses efforts et compromet son œuvre. Ayant tout mis en doute et l'autorité de Dieu, et celle de la tradition philosophique, et les principes éternels du bon sens, elle ne trouve plus à ses spéculations aucun point d'appui. Et, devant son impuissance à bâtir quoi que ce soit de durable, elle finit par douter d'elle-même, par se combattre et se détruire.

D'aucuns pensent que l'anti-intellectualisme est l'aboutissant normal de toute philosophie libérée et partant la dernière étape de la raison. Nous croyons, au contraire, qu'il est le symptôme d'un malaise profond mais passager. Vingt-cinq siècles de pensée philosophique ne peuvent pas sombrer ainsi dans le doute. Et, comme pour croire de nouveau en elle-même, il faudra que la raison commence par croire en Dieu, il n'est peut-être pas téméraire de prédire, ni vain d'espérer une renaissance prochaine de la seule philosophie qui s'harmonise parfaitement avec la révélation, la philosophie scolastique et chrétienne.

⁹ Sertillanges, *Revue des jeunes*, 25 août, 1921.

La nécessité de créer chez nous un foyer de vie intellectuelle va nous mettre de plus en plus en contact avec les vieilles civilisations de l'Europe. Nous allons y trouver une science et une philosophie en grande partie indifférentes ou anti-religieuses. Je voudrais que les pages qui précèdent eussent convaincu ceux qui sont à la tête du mouvement intellectuel, chez nous, que ce mouvement a tout à perdre et rien à gagner à s'isoler de la foi. Sans doute, ce sera nous interdire en partie ces théories brillantes, hasardeuses et éphémères qu'un monde léger a plus applaudies que les grandes découvertes. Mais sont-ce bien ces erreurs qui ont fait avancer la science et la philosophie? N'ont-elles pas été, au contraire, un obstacle à leur progrès?

Et puis il y a, dans un pays en voie de formation, bien des choses qui importent plus que d'ajouter une erreur nouvelle au catalogue des erreurs de l'esprit humain. Il y a la santé des intelligences, celle des mœurs, celle de la vie sociale qui toutes reposent, en dernière analyse, sur la foi. Ne commençons pas par où les autres civilisations menacent de finir. Ce n'est pas sur l'anarchie intellectuelle qu'elles se sont édifiées. Ce n'est donc pas cela non plus qu'il faut mettre à la base de notre vie nationale, si nous voulons, en cette terre d'Amérique, construire quelque chose de prospère et de durable.

M.-Ceslas FOREST, O.P.,

professeur à l'Université de Montréal.

FAUTE D'ESPACE

Faute d'espace nous regrettons de renvoyer à notre prochaine livraison un article de M. Antonio Perault sur les *Semaines Sociales*, un de Jacques Brassier sur *l'Exode rural*, un autre de Joseph Fortier, *Les petits Dollards*, un quatrième de M. Albert Lévesque sur *Notre avenir politique* et un cinquième de M. Harry Bernard.

UNE RENCONTRE

*J'ai fait une rencontre — et qui soudain m'arrête —
Plus touchante pour moi
Que le luxe dont brille un cortège de fête
Ou l'escorte d'un roi :*

*Par le chemin, tremblante et courbée, une aïeule —
Mais à l'air triomphant —
Dans l'ambulant berceau suspendu, pousse, seule,
Une petite enfant.*

*Et deux guère plus grands — attachés à sa robe,
La suivent chancelants ,
Sa main parfois découvre un front que leur dérobe
Le linge aux longs plis blancs.*

*Eux penchés vers leur sœur oublient, sous cet empire,
Fatigue et pauvreté :
Celle que l'on doilotte offre un premier sourire
A ce groupe enchanté...*

*Puis repartant tous trois, leurs pieds saignent aux roches :
O sueurs ! Poids du jour !...
Pourtant voilà leur toit : tant de bonheurs sont proches
Et que promet l'amour !*

*Ah ! comme à chaque pas, le long de cette course,
S'égosille l'oiseau,
La pâquerette brode une étoile, la source
Filtre — claire — de l'eau !*

*Et tout l'argent de l'aube avance en cette marche
Avec l'ombre du soir ;
Et dans un monde vieux m'apparaît une autre arche
D'avenir et d'espoir...*

*Vieille grand'mère, élève encore une famille
Pour d'autres aux tombeaux...
Ayez force et vertu, garçons bruns, blonde fille,
Pour le pays si beau !*

M.-José MARSILE,

Oak Park, Ill.

LA TRAGIQUE HISTOIRE D'UN PEUPLE¹

SIMPLE NOTE

Monsieur Emile Lauvrière n'a pas paré son livre d'un titre mystique. Une certaine pudeur engage tout vrai catholique à ne pas appliquer aux choses profanes, telles que l'histoire, le vocabulaire de l'ordre surnaturel.

Il y a, de cette réserve, un autre motif sans doute. Si l'auteur n'a pas parlé du "miracle acadien", comme tant l'ont fait, c'est que, comme d'autres, il n'a pu voir de merveille là où il n'y en a point. L'influence catholique et française a duré, parmi les Acadiens, sans aucune dérogation aux lois providentielles que révèle l'histoire du monde. La grande loi, la voici : *L'esprit national se maintient dans la mesure où persistent les causes qui l'ont formé.*

Ces causes, le porte-parole de l'Acadie les résumait en ces termes, au premier congrès de la race française d'Amérique (Québec, 1912) : "Nous avons conservé notre langue, parce que nous sommes Français. Avec l'aide du ciel, nous sommes restés fidèles à la foi des aïeux, parce que nous sommes Bretons."

L'ouvrage de M. Lauvrière n'est donc un "miracle" ni au sens littéraire ni au sens philosophique ou théologique du mot. La vie du peuple acadien lui est apparue, il est vrai, comme un drame. Mais, si cette vie a le caractère d'une sanglante *tragédie*, la trame en est tout historique. C'est l'allure tragique de faits réels qui permet à l'auteur d'assigner à son récit une distribution en cinq actes.

¹ *La tragédie d'un peuple; Histoire du peuple Acadien, de ses origines à nos jours*, par Émile Lauvrière, professeur agrégé au Lycée Louis le Grand. (Deux volumes in-8, illustrés, hors texte, de 88 photogravures, dont la plupart inédites. Éditions Bossard, 43, rue Madame, Paris. (1923). Médaille d'Or de la Société de Géographie.)

* * *

Sa tragédie nous l'avions lue en manuscrit, dès 1920. Nous venons d'en déguster les onze cents pages en deux volumes. Aujourd'hui comme alors, une partition différente de celle qu'adopte l'écrivain nous semble s'imposer à l'esprit.

L'Acadie fut franco-acadienne de 1603 à 1710. Cédée à l'Angleterre en 1713, elle constitue l'enjeu qui met aux prises, jusqu'à 1755, Anglais et Acadiens; britannique en droit, elle n'est en fait, pendant cette période, ni anglaise ni acadienne. Elle ne devient vraiment anglaise qu'en 1755. L'hégémonie d'Albion dure jusqu'à 1766. Pendant ces onze années, les anciens possesseurs, errant sur tous les fleuves du monde comme jadis Israël sur ceux de Mésopotamie, guettent l'occasion de récupérer leur bien volé. À partir de 1766 jusqu'en 1911, année où s'arrête le récit, l'Acadie redevient graduellement franco-acadienne de fait, même si elle ne doit jamais l'être en droit.

Ainsi, dans toute cette évolution, il n'y a de conflit ou de crise, c'est-à-dire de drame, qu'à deux époques. De 1713 à 1755, le lion dompte peu à peu sa proie; la proie se retourne contre son maître, de 1766 à 1911, et menace de le réduire à son tour. Le reste, c'est l'histoire d'une possession plus ou moins tranquille. La paix est troublée seulement par les rivalités entre Français, de 1603 à 1710, par les convoitises entre Anglais, de 1755 à 1766. Dès lors, si la vie du peuple acadien paraît tragique, c'est à la façon d'une tragédie grecque, qui a son prologue (1603-1710), son premier acte (1713-55), son intermède (1755-66), son deuxième et dernier acte ou dénouement provisoire (1766-1911).

* * *

Quoi que l'on pense de la composition, c'est le fond ici qui intéresse avant tout. Ce fond, il est fait de pure et véridique histoire.

Dans peu de livres une documentation aussi abondante éclaire autant le sujet, une érudition aussi sûre conduit à des conclusions plus certaines. L'auteur n'a négligé ni la reproduction des cartes anciennes ou récentes, ni l'illustration par la photographie ou la photogravure, ni le recours aux sources imprimées ou manuscrites. Le monument offre la synthèse complète de ce que les archives ont jusqu'ici livré de leurs pénibles ou consolants secrets.

Ce qui captive, dans cette synthèse, c'est moins la douloureuse série des vexations exercées par le vainqueur putatif que le spectacle reconfortant des triomphes remportés par l'apparent vaincu. Quand il relate la sujétion par Rome de la Grèce, Horace admire surtout la reviviscence de l'hellénisme : *Craecia capta ferum victorem cepit*. Pareillement, la restauration de l'Acadie éveille un attrait plus vif que sa conquête par l'Angleterre.

* * *

Les procédés employés pour cette conquête, M. Lauvrière les décrit avec un vrai luxe de détails, de faits, de témoignages. Ils emportent l'adhésion.

L'on continuera sans doute de chercher qui fut le vrai coupable. Les agents locaux de l'entreprise agissaient-ils, comme le voulait Richard, de leur propre initiative? N'étaient-ils pas plutôt, selon la prétention d'Henri d'Arles, des marionnettes au service d'un impressario qui, par delà l'océan, maniait les fils? Ce qu'on ne niera plus, c'est que la tâche fut menée en opposition absolue avec les principes essentiels du droit des gens. Pareille procédure n'a qu'un nom : une barbarie sans nom. Les descendants des auteurs

directs ou indirects de la conquête confirment ce jugement, lorsqu'ils prennent, en face de l'Acadie actuelle, la même attitude qu'à l'égard de Jeanne d'Arc. Et combien se posent ainsi en politiques trompés !

Puisque les héritiers mêmes des chevaliers du drame ne savent plus garder leur séculaire sérénité, on serait mal venu de reprocher à M. Lauvrière son évidente sévérité. On peut mettre n'importe quel historien au défi de rester impassible devant les textes que l'auteur accumule. Les formes protocolaires, dites diplomatiques, y couvrent-elles mal le cynisme des desseins, la bassesse des sentiments, l'extravagance de la fantaisie ! Il faudrait être un dieu, et encore "un dieu tombé", pour ne pas voir se réveiller en soi, à la lecture de ce dossier accusateur, le sens de l'humanité la plus élémentaire.

L'auteur, lui, s'est trouvé blessé non pas tant dans ses affections de Français que dans sa dignité d'homme. Il le dit en termes pleins de vigueur. Que ceux qui se croient capables, en traitant pareil sujet, de tremper leur plume dans le miel plutôt que dans le fiel, essaient de faire autrement que lui. L'événement se chargera de révéler leur profonde illusion.

* * *

Si mordante quand elle raconte la partie funèbre du drame, la verve de M. Lauvrière se fait melliflue pour peindre la rentrée au foyer de la nation proscrite. L'histoire de la résurrection acadienne est presque un hymne triomphal. Le spectacle comporte, pour les peuples exposés à des aventures analogues, une leçon éminemment consolante. Il n'est pas vrai que sur terre l'injustice ait toujours le dernier mot ! Il est faux que tout peuple vaincu doive disparaître du globe ! Il lui suffit, pour se reconstituer un jour, de garder

au cœur les forces qui l'ont fait naître et se développer. L'Acadie renaissante atteste cette vérité. Chassé apparemment de son vaste domaine, l'Acadien a repris pied sur une portion de son territoire, la moins exposée à une nouvelle invasion. Il s'y installe en vainqueur à son tour, conduit par deux chefs d'Etat et deux chefs d'Eglise. De là, il tend la main à l'autre groupe français du Canada; territorialement du moins, il ne formera bientôt qu'un avec lui. Qu'on lui laisse le temps, et il rayonnera. Il reconquerra, après le Nouveau-Brunswick, toute la patrie qui fut un jour la sienne, la Nouvelle-Ecosse, le Cap-Breton, l'Ile du Prince-Edouard.

Au spectacle de cette reviviscence, on ne désespère plus de l'humanité. L'on se jure de conserver intacts dans sa propre race, quand elle les possède déjà, les éléments qui garantissent, à brève ou lointaine échéance, pareil succès. Voilà le grand profit de l'ouvrage de M. Lauvrière : simple histoire pour les autres, il propose au Canadien français une philosophie on ne peut plus pratique.

* * *

Ce drame au dénouement si prometteur, malgré son fond si désolant, dira-t-on que M. Lauvrière aurait dû lui donner une expression plus parfaite ? Si oui, il se peut que l'on ait raison. Professeur d'anglais, l'écrivain n'échappe pas partout aux défauts du style britannique : lâcheté de la composition, enchevêtrement des phrases, surcharge des parenthèses, digressions déroutantes, retours à une idée censément épuisée. Là où ces faiblesses se montrent, elles proviennent sans doute d'une rédaction plus hâtive.

On a tâté fait de les oublier devant la masse imposante de la documentation, dont plusieurs pièces étaient inédites.

Le grand mérite de l'ouvrage est la vue d'ensemble qu'il fournit, le premier, sur l'histoire de l'Acadie. De ce point de vue, M. Lauvrière aura été un pionnier. Le succès du pionnier est d'autant plus remarquable que les hasards de a vie ne l'ont jamais amené sur le sol héroïquement reconquis par les descendants lointains de sa patrie. Il a mis ses pas dans les pas d'Évangéline; mais ce sont ceux de l'*Évangéline* de Longfellow mieux connue par l'histoire.

* * *

Ses successeurs en parleront avec plus de science peut-être; d'autres archives leur seront ouvertes. Aucun ne la chantera avec plus d'admiration bonne foi, plus d'orgueil légitime, plus de confiance dans l'avenir conquérant des peuples opprimés.

chanoine Émile CHARTIER,

professeur à l'Université de Montréal.

LES MERVEILLES D'UNE ÉDUCATION À L'ANGLAISE

Il n'y a pas bien des années, un père de famille canadien-français amenait à une institution d'enseignement secondaire, deux de ses enfants qu'il destinait au cours latin. Le brave homme était de ceux qui sont persuadés que le français s'apprend tout seul et que la haute pédagogie est de donner aux petits Canadiens français des bonnes et des institutrices anglaises. Le préfet des études de ladite institution voulut tout de même s'enquérir du degré de culture de ces deux jeunes potaches âgés respectivement de 11 et de 13 ans. Il leur dicta les terribles phrases que voici: "Le devoir et la leçon que m'a donnés mon maître sont faciles. Le maître est bon. Dieu est grand." Et voici ce qu'en firent les pupilles de la haute pédagogie: No 1. *le Devoir et la leçon que ma Donne a mon maître. Du a Grande.* — No 2. *La devior il est de leçon, le maître a bon, du a gran.*"

Nous garantissons l'authenticité de ces textes. Le père ne fut pas plus fier que de raison du succès de ses fils. Il douta même, à ce qu'on nous assure, de la "Haute pédagogie".

DOLLARD

Décidément la grande guerre aura tout bouleversé. La carte de l'Europe est à refaire, et dans les classes de géographie les écoliers et les maîtres doivent aujourd'hui se contenter d'à peu près. Les esprits sont encore plus brouillés que les frontières des contrées qui subirent les pires dévastations. Chez nous, au Canada, les passions furent fouettés, les vieilles haines réveillées, et, résultat vraiment bienfaisant, le patriotisme des citoyens de langue française, débarrassé de sa couche de nonchalante inertie où il disparaissait insensiblement.

Relisant l'histoire de notre pays, trop souvent mal apprise et mal enseignée, quelques hommes d'action se sont alors dit que nous avions un héros sublime, capable de devenir le clairon du réveil, et, qu'après deux siècles et demi d'oubli, il était temps qu'il fût à l'honneur. Dollard des Ormeaux, sauveur de la colonie canadienne, en mai 1660, avait droit au souvenir et à la reconnaissance du peuple; et c'est ainsi que, depuis cinq ou six ans, le 24 mai, jour de fête britannique, autrefois consacré à honorer une grande reine, a pris dans sa célébration chez nous une tournure française, une tournure vraiment canadienne. Il voit tous les groupes français du Canada s'unir dans un éclatant hommage à ce jeune capitaine qui personnifia la bravoure et l'abnégation. Notre peuple a besoin plus que jamais, semble-t-il, de se retremper dans le passé afin d'y puiser un peu de l'énergie ancienne.

La fête de cette année a dépassé en éclat toutes les précédentes.

C'est à Carillon, au pied du Long-Sault, théâtre de l'exploit de Dollard, que devait se tenir la réunion de l'*Action française*. Le soir précédent, à Montréal, à l'Église Saint-Pierre, c'était la Veillée des Armes, organisée par le cercle Des Ormeaux de l'A. C. J. C., sous les auspices de notre ligue. Monseigneur Ross, de Rimouski, avait accepté de présider cette imposante cérémonie. Les preux du moyen âge avant de revêtir l'armure du chevalier et d'être sacrés champions du droit et de la justice, faisaient la Veillée des Armes. À leur exemple, Dollard et ses compagnons avant de gagner leurs canots, avaient voulu s'enfermer quelques heures dans la petite chapelle de Ville-Marie afin d'y purifier leur cœur pour le sacrifice. À Saint-Pierre des drapeaux furent bénits, répliques de ceux qui guidaient autrefois les régiments de Montcalm: Royal-Roussillon, la Reine, Languedoc, Béarn, Berry, La Sarre, Guyenne et qu'un groupe de pèlerins ira bientôt déposer dans l'église de Vauvert, en France.

Le lendemain, 24 mai, un millier de personnes se donnaient rendez-vous dans le petit village de Carillon, au pied du monument Dollard, élevé il y a quelques trois ans sur les bords de la rivière même qui fut témoin du fait d'armes. La colonne qui porte le buste du héros et les noms de ses seize compagnons, se dresse près de l'église, à quelques centaines de pieds du site où s'élevait le fortin de palissades qui abrita pendant huit jours les combattants de 1660. Il y a fort peu d'années encore, nous dit-on, les visiteurs pouvaient voir des amoncellements de pierres indiquant très distinctement l'emplacement même du combat. Ces restes, épargnés par les années, furent malheureusement balayés par ceux qui avaient acquis le terrain, pour faire place à quelques habitations. Ne serait-il pas à souhaiter que soit au plus tôt reconstitué un modèle exact du fort, le plus près possible du site véritable? Les pèlerins de l'avenir garderaient de leur voyage une impression beaucoup plus vive.

Un membre du gouvernement provincial, M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, avait bien voulu apporter à cette manifestation patriotique le prestige de sa présence et de sa parole. Cette année, l'*Action française* avait spécialement convoqué la jeunesse à Carillon. La jeunesse était brillamment représentée par un groupe d'élèves du collège Saint-Laurent, une délégation des élèves du collège Bourget, du collège Sainte-Marie de Montréal, et quatre-vingt collégiens d'Hawkesbury. Deux couronnes de fleurs furent déposées au pied du monument, l'une par l'*Action française*, l'autre par les élèves du couvent de Sainte-Anne, Lachine.

Puis l'abbé Lionel Groulx à qui revient en grande partie le mérite d'avoir suscité le culte de Dollard, fit l'appel des dix-sept héros. Un peloton de soldats formait demi-cercle autour du monument, sous les ordres du lieutenant Labelle. Après chaque nom l'officier répondait : "mort au champ d'honneur" et, avec ses hommes, saluait militairement. L'abbé Groulx dit ensuite quelques mots. S'adressant à la jeunesse étudiante qui l'entourait, il lui demanda d'honorer ces héros qui par leur mort sauvèrent la Nouvelle-France en 1660, d'admirer la froide détermination de cette poignée d'hommes victorieux dans leur défaite. "Comme eux, dit-il, vous devez être les défenseurs d'une civilisation, les sauveurs d'une race. Les lutteurs de demain devront comme Dollard aller jusqu'au sacrifice. En vous souvenant que dix-sept braves ont sauvé la Patrie, rappelez-vous que la pire manière de trahir les héros c'est de trahir l'idéal pour lequel ils sont morts et que la seu-

le défaite irréparable pour un peuple, c'est la défaite de son courage."

Un délégué du cercle d'action française de l'Université de Montréal, Jean Bruchesi, et deux élèves du collège Bourget et du collège Saint-Laurent, MM. Lamarche et Guertin apportèrent la contribution des jeunes et le firent de fort éloquente façon. Puis M. Perrault, rappelant le sacrifice de Dollard ajouta qu'il fallait au plus tôt enrayer l'exode de nos populations rurales, si l'on ne voulait pas que le fait d'armes de 1660 devînt un sacrifice inutile pour la survivance du verbe et de la pensée française sur le continent Nord-Américain.

Il était alors cinq heures de l'après-midi; le soleil se cachait dans les nuages blancs. La cloche de la petite église de Carillon avait tinté le glas des trépassés, et toute l'assistance recueillie et émue récita le *De Profundis*.

* * *

Pendant ce temps à Ottawa, capitale fédérale, un bronze de Dollard, œuvre de Laliberté, était présenté au gouvernement canadien par M. Joseph Blain, président général de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Le geste vaut d'être souligné. Trop souvent nous nous imaginons à tort, qu'au delà de la frontière québécoise, nous cessons d'être chez nous. Comme le disait M. Blain, au cours de son allocution : "En entrant dans le parlement de la nation, Dollard rappellera à nos compatriotes d'autre race, de quelle histoire nous sommes, et au souvenir de ce que nous a coûté le droit de vivre en ce pays, la loyauté de nos associés politiques comprendra le prix que nous attachons à l'intégrité de notre héritage."

M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, recevait la délégation sur la terrasse du Parlement. Sa belle éloquence fit vibrer tous les cœurs. Complimentant ces jeunes visiteurs de leur vaillante initiative et les félicitant de la "pensée très belle et très pieuse qui tour à tour les avait réunis en cette claire matinée du 24 mai, sur les parvis de la cathédrale et sur la terrasse du parlement", M. Lemieux refit à larges traits le récit immortel : "Au nom du parlement, dit-il, en terminant, j'accepte ce bronze auquel je réserve une place d'honneur dans cette salle d'entrée dont l'architecture ogivale servira de cadre au héros légendaire. Dollard des Ormeaux montera la garde près de l'autel du Sacrifice que nous élevons dans la haute tour à nos héros de Saint-Julien, de Courcelette, de Vimy. Il dira aux citoyens du Canada, toute la noblesse de cette race qui, la première, évangélisa les tribus sauvages et implanta la civilisation dans le Nouveau-Monde, s'enchaînant

aux rôles sublimes, s'immolant toujours au service de l'ordre, de la justice, de la liberté."

Après cette cérémonie sur la colline du Parlement, l'assistance se retira processionnellement. Un grand nombre de citoyens d'Ottawa et de Hull, des députés, des sénateurs, des échevins, des fonctionnaires municipaux et des représentants des diverses sociétés nationales et religieuses d'Ottawa remplissaient les rangs du cortège. Le soir, M. Thomas Chapais, sénateur, homme de lettres et historien, commentait en phrases magnifiques l'épopée de "ces martyrs du patriotisme et de la foi". M. Antonio Perrault, représentant de l'*Action française* et M. Aristide Vaillancourt y ajoutèrent chacun une courte allocution. Ce fut une journée bien remplie. À deux cent cinquante ans de distance, Dollard venait, semble-t-il, de faire encore le coup de feu pour la défense de l'idéal français en Amérique.

* * *

Presque à la même heure, l'ancienne Ville-Marie rendait, elle aussi, à Dollard et à ses compagnons, le témoignage de son admiration. C'est à elle, alors petite bourgade, que ces jeunes hommes faisaient de leurs poitrines un rempart contre l'agression iroquoise. Le parc Lafontaine, où s'élève un fort beau monument commémoratif, fut témoin des acclamations qui saluèrent les discours de Mgr LePailleur, de M. Brodeur président de la Commission administrative de Montréal, de M. Trépanier, échevin, et de Messieurs Leduc et Martineau.

À Québec, même unanimité, même enthousiasme. Les paroisses de Saint-Malo, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur rivalisèrent de zèle et d'activité. Grand défilé de zouaves, de cadets et de gardes indépendantes, applaudissements des foules massées sur le parcours, sermons et discours. Partout des cœurs français qui battaient à l'unisson.

Nos compatriotes de l'Ouest canadien entendirent mieux que personne le mot d'ordre de l'*Action française*. Dans les plaines reculées de la Saskatchewan, à Gravelbourg, par exemple, ce fut, là aussi, la grande fête de Dollard. Le 23 mai, comme à Montréal, c'était le "glas" des dix-sept braves du Long-Sault et la Veillée des Armes. Et le lendemain, après une grand'messe solennelle, par les rues décorées et pavoiées de la ville, s'avança la parade des différentes associations patriotiques, musique en tête. Partout, à profusion, la rose rouge de Dollard, emblème du sang répandu pour le salut de la jeune patrie. À Saint-Boniface, même splendeur. Messe des enfants à la cathédrale, sermon

de l'archevêque, puis, le soir, vibrante conférence du Père Longpré, S. J.

Même chose chez les Franco-Américains et notamment à Manchester.

Il nous faut abréger. La liste serait longue des divers endroits du pays français où la fête de Dollard prend chaque année plus d'importance et plus d'ampleur. La voile est tendue; le vent souffle. On ne peut plus même l'empêcher de souffler jusque dans Alexandria, Ont. Partout la presse, la grande et la petite, à pleines colonnes, annonce Dollard, chante son exploit fameux, réveille l'enthousiasme populaire. Tous ceux des nôtres qui jouissent de l'influence, de la fortune ou de quelque succès politique, doivent comme le menu peuple s'arrêter un moment et saluer bien bas cette figure de héros.

La raison de ce triomphe est simple; Dollard était un jeune. Sa piété, son sacrifice et son héroïsme touchent les cœurs, réchauffent les ardeurs généreuses. Puis, nous avons besoin de ce chef. Il est maintenant rentré dans notre vie. Il sera pour la nation un élément de résistance et de survivance.

Émile BRUCHESI.

Ce 8 juin 1923.

PARMI LES JEUNES

Une revue de la jeunesse *Le Patronage* de Notre-Dame de Lévis, vient d'atteindre sa dixième année d'existence. Dix ans, c'est presque l'âge vénérable pour une revue canadienne. Mais *Le Patronage* a pris de l'âge sans perdre de sa jeunesse. C'est une revue vivante, où passent tous les bons souffles de notre pays.

Il en faudrait dire autant de *l'Apôtre*, magazine catholique, publication mensuelle de *l'Action catholique*, dont la couverture de mai nous apporte une belle tête de Dollard par Massicotte. *L'Apôtre* est sûrement la plus saine et la plus belle des revues populaires qui se publient actuellement chez nous.

Parmi les hommages qui furent rendus à Mgr de Laval, l'un des plus touchants fut bien celui des élèves du Petit et du Grand Séminaire de Québec. Ceux-là sont plus que les autres les enfants du grand évêque. Ils vivent près de sa tombe, dans la maison qu'il a fondée. Leur hommage devait s'animer d'une émotion particulière. On le verra bien en lisant la jolie brochure *Hommages à Mgr de Laval* (prix: 15 sous) qui est en dépôt, chez M. l'abbé Pierre Gravel, 194, Saint-François, Québec.

ÉRABLES EN FLEURS

PAGES DE CRITIQUE LITTÉRAIRE

par l'abbé Camille Roy.

Érables en Fleurs! Voilà un titre printanier: on pourrait croire qu'il s'agit d'un florilège poétique, et il y a de cela, en effet, dans ce nouveau volume de M. l'abbé Camille Roy; mais le sous-titre nous avertit que les extraits des poètes canadiens sont encadrés dans un texte substantiel de *critique littéraire*; au surplus, les prosateurs y ont leur place. Ce livre fait donc suite aux *Essais sur la Littérature canadienne*, parus en 1907, et aux *Nouveaux Essais*, publiés en 1914, comme il est dit dans les pages liminaires *Au Lecteur*.

On sait, du reste, que toutes ces appréciations isolées ont donné lieu, en leur temps, à une synthèse abrégée qui s'intitule avec modestie: *Tableau de l'Histoire de la Littérature canadienne-française*. L'exemplaire que j'ai en main est de 1911; cet excellent résumé du mouvement littéraire dans la Nouvelle-France était parvenu alors à son septième mille, ce qui marque déjà un très beau succès; les ouvrages sérieux ne doivent des tirages de cette importance qu'à la valeur de leur doctrine; l'engouement passager du public n'y est pour rien.

Les écrivains, les professeurs ont vu dans l'auteur un guide très sûr, et ils ne se sont pas trompés. M. l'abbé Camille Roy connaît mieux que quiconque les grandes lignes, l'orientation générale de la littérature dans son pays natal, parce qu'il en a suivi pas-à-pas, dans les moindres détails, toutes les manifestations. Il lui revenait donc de noter, en de rapides croquis, sous le nom d'*Érables en*

Fleurs, les dernières productions des écrivains dont il a suivi les patients efforts.

Que dire d'un ouvrage de critique, quand on en partage les idées et qu'on ne veut pas critiquer à son tour? Pour qui connaît la haute situation de l'auteur dans le monde des lettres, situation due à son incontestable mérite, il y aurait impertinence à vouloir réformer les jugements qu'il a portés sur les livres canadiens; aussi bien n'ai-je pas cette prétention. Mais il y a, en tête des premiers *Essais*, une *Introduction* qui justifie l'article qu'on m'a demandé d'écrire: "La critique, y lisons-nous, ne s'adresse pas seulement à l'écrivain dont elle étudie l'œuvre. Derrière le livre et derrière l'auteur, elle doit viser et atteindre la foule des lecteurs."

Voilà qui est d'une parfaite justesse; le grand public, quand il est sincère, demande à être éclairé sur la valeur des œuvres multiples qui figurent aux vitrines des librairies: valeur artistique ou scientifique, valeur morale, il faut que tout cela soit tiré au clair dans les comptes-rendus des ouvrages de l'esprit.

Or, en face de cette critique sérieuse, se dresse un autre genre de réclame à grand orchestre, qui ne vise qu'aux succès de librairie pour des écrits de valeur contestable, sinon nulle; ainsi s'expliquent les gros débits, les scandaleux bénéfices qui vont, de nos jours, à des plumes médiocres, trop souvent corruptrices; certains livres étrangers, surtout, cherchent à s'imposer au Canada.

N'est-il pas nécessaire, dans ces conditions, que les juges autorisés prennent le pas sur les faiseurs de réclame tapageuse, et se sentent soutenus par tous ceux qu'anime l'amour du vrai, du beau et du bien? Oui, il faut recommander aux lecteurs les livres de critique qui peuvent former leur goût, éclairer leur jugement, et les empêcher de

s'égarer dans une prétendue littérature dont la renommée s'épuise vite, comme tout ce qui est une contrefaçon de l'art.

* * *

C'est dans cette conviction que je conseille instamment au public lettré de porter ses yeux vers les *Érables en Fleurs*. Quand on parcourt un musée de peinture, de sculpture, n'est-ce pas une bonne fortune que d'y rencontrer un artiste assez obligeant pour initier les visiteurs, fussent-ils profanes pour ce domaine, à l'interprétation des œuvres qui s'offrent à leurs regards? Dans la galerie des écrivains les plus récents du Canada, nous pouvons nous en rapporter aux dires de ce guide littéraire dont les appréciations, empreintes de bienveillance, excluent toujours l'adulation voisine de la flatterie. Au risque de déplaire, il ne trahit jamais les droits de la vérité.

Il a été fidèle à son programme, tout au long de son livre. S'agit-il des poètes? Dès les premières pages, il félicite Albert Ferland de s'être élevé au-dessus des "formules banales, des *clichés* qui ont tant servi aux poètes canadiens". On voit sans peine la portée de cet avertissement. Un peu plus loin, il n'est pas tendre pour un autre recueil où l'inspiration éclate sans être suffisamment lumineuse: "Reconnaissons d'abord, dit-il, que le livre est d'un poète, et d'un poète véritable. M. Delahaye a écrit de très beaux vers, qui sont pleins de visions intenses, où l'image est souvent neuve, où l'expression est pénétrante et fine. Mais ajoutons tout de suite que M. Delahaye a aussi écrit des vers qui sont obscurs, et même inintelligibles; et que, de ces vers, il y en a trop dans son recueil, non pas à toutes les pages, car il y a beaucoup de pages blanches dans ce livre, mais presque à chaque *triptyque* qui s'y développe."

C'est ce qui s'appelle parler net. Boileau ne tançait pas avec plus d'audace les mauvais rimeurs de son temps, y compris le Roi-Soleil: on se souvient de sa réplique à Louis XIV, après la lecture d'un impromptu royal: "Sire, rien n'est impossible à Votre Majesté; elle a voulu faire de mauvais vers, elle n'y a que trop bien réussi." Au compliment près, qui rend peut-être le reproche plus amer dans la bouche de Boileau, M. Camille Roy a la franchise aussi rude.

C'est qu'il en veut à l'École symboliste qui a longtemps compromis "ces dons de clarté, de limpidité, de sincérité lucide qui sont l'apanage de l'esprit français". Et combien il a raison d'interdire l'accès de son pays à ces écrivains "qui ne furent guère admirés que par eux-mêmes"!

Il existe pourtant un symbolisme de bon aloi, lequel se confond en quelque manière, avec la poésie même. Il a su le découvrir dans certaines pages d'Englebert Gallèze, chantre de la terre et des mœurs canadiennes: "Pendant que les graves paysans jasant, parlent de soleil, de pluie, de semences et de moissons, le poète pense à d'autres germinations mystérieuses qui se font au sol aride ou fertile des consciences."

Il serait facile de glaner, au cours de ce volume, une foule d'expressions heureuses dont se sert le critique pour distribuer, avec la même conviction, l'éloge ou le blâme. Dans le bel article qu'il dédie à l'un de ses confrères, à un prêtre doublé d'un poète, il s'élève à des considérations littéraires et morales qui dépassent de beaucoup ses précédentes leçons. M. l'abbé Camille Roy parle à M. l'abbé Maxime Hudon, qui fut successivement voué au professorat et au ministère paroissial; l'accent devient grave, fraternel, sans cesser d'être agrémenté de cette bonne

humeur que l'auteur doit, me semble-t-il, à son robuste tempérament.

Je me suis étonné que, dans ces pages discrètement émues, il ne fut pas fait mention d'un autre poète qui offre de frappantes analogies avec M. l'abbé Maxime Hudon: je veux dire Louis Le Cardonnel, prêtre lui aussi, et l'un de nos meilleurs poètes contemporains de l'ancienne France. M. Hudon lui ressemble beaucoup plus qu'à Musset ou à Lamartine.

* * *

Notre critique a dû s'adresser aussi à des femmes auteurs: rôle délicat, surtout pour une plume sacerdotale. S'il ne faut pas "battre une femme même avec une fleur", selon un galant proverbe, comment dire des vérités désagréables à ces dames, presque transformées en Muses, sans manquer à la haute courtoisie qui leur est due?

M. l'abbé Camille Roy, qui avait déjà présenté Madeleine au public dans ses premiers *Essais*, revient ici sur un autre ouvrage de cette femme de talent et il le fait avec un tact irréprochable, sans se commettre en des éloges de commande. Je rencontre aussi, parmi les *Érables en Fleurs*, Gaétane de Montreuil, auteur d'un roman historique, et Clara Lanctot, poétesse aveugle qui a trouvé, dans son éternelle nuit, la lumière artistique capable de charmer son âme; figure émouvante, bien digne de cette appréciation bienveillante et respectueuse de ses vers: "Mlle Lanctot ne fait pas profession d'écrire; seulement, elle a quelquefois éprouvé le besoin de chanter sa pensée, de rythmer sa nostalgie de la lumière, de traduire en langage poétique les visions qui surgissent de ses lointains souvenirs. Ces poésies sont des fleurs d'ombre; elles sont quelquefois teintées de carmin, d'or ou d'azur; quelques-unes pâlisent

de n'avoir pas ouvert au soleil leur corolle fragile. Ce qui intéresse davantage peut-être dans ces pages, ce sont les souvenirs de lumière, des jours où la clarté du ciel emplissait les yeux de l'enfant. Et de chanter ces souvenirs, cela fait du bien à l'aveugle d'aujourd'hui."

Je me suis laissé entraîner à citer tout ce passage où le critique se révèle, lui aussi, poète à sa manière, et s'attarde, avec une pitié profonde, sur une âme chrétienne et résignée. Le poète infirme, Albert Lozeau, dont j'ai parlé dans un récent article et dont il est également fait mention dans un passage des *Érables en Fleurs*, reconnaît sans doute, dans cette humble poétesse, une sœur plus malheureuse que lui.

* * *

On voit par là toute la souplesse de plume qu'il faut à M. l'abbé Camille Roy pour mettre en relief des talents si divers; et pourtant, son style ne languit pas; à peine y ai-je surpris quelques faiblesses, de ci de là; elles sont imputables, sans doute, à l'insuffisance de loisirs dont souffrent tous les professeurs, aux divers degrés de l'enseignement. Il faudrait *créer* du temps pour se relire, pour mettre la dernière main aux épreuves, où les fautes de style apparaissent plus nettement que sur le manuscrit; mais le secret de cette *création* est encore à découvrir. Je sais trop ce qu'il en est, depuis vingt ans de professorat, pour en faire grief à mon distingué confrère.

Vers la fin de son volume, il s'est fait chroniqueur, non des belles-lettres, mais des ouvrages d'histoire, des monographies publiées en dernière heure, et enfin des remarquables conférences que donna M. Édouard Montpetit à l'École libre des Sciences politiques de Paris, en juin 1913, sur les *Survivances françaises au Canada*.

M. l'abbé Camille Roy, dans ces divers *bulletins* qui intéressent au plus haut point les courants littéraires de son pays, fait tout à la fois de la critique impressionniste et doctrinale. Les *Érables en Fleurs* nous révèlent un écrivain averti des œuvres les plus importantes parues dans l'ancienne France. Il fut élève de l'Institut Catholique de Paris et de la Sorbonne. Il cite avec aisance ceux qui furent ses maîtres. Il est au courant des diverses Écoles poétiques contemporaines.

Ces connaissances étendues nous font désirer qu'il réunisse plus tard, pour les coordonner en un solide volume, toutes les observations répandues dans ses articles au jour le jour. Nous y verrions une doctrine suivie, des principes moins dispersés, plus consistants, capables de guider, d'éclairer la littérature canadienne qui se fait. "Dans la forêt d'érables, toutes les fleurs n'ont-elles pas, quel que soit le rameau qui les porte, des promesses de vie?" C'est l'espoir exprimé dans l'*Avant-Propos* de son dernier volume. C'est aussi une invitation pressante à ne rien négliger pour assurer la pleine floraison de ces tiges débordantes de sève, qui ne demandent qu'à s'épanouir.

* * *

Le 5 décembre 1904, M. l'abbé Camille Roy fut chargé, par l'Université Laval, d'une conférence sur la *Nationalisation de la Littérature canadienne*; elle est reproduite dans sa première série de Critiques (1907). On y trouve des aperçus lumineux sur ce que pourrait être ici une littérature nationale, au sens le plus large du mot; le conférencier y traçait les premiers linéaments d'un programme de culture pour les futurs écrivains; il insistait sur la nécessité de l'observation directe, par les jeunes intelligences, des hommes et des choses du terroir; il se plaignait, non sans raison,

de l'étude purement livresque de la littérature française d'outre-mer. Je viens de parcourir, sur le même sujet, un article signé de Victor Barrette: "Le mal littéraire canadien: l'inobservation."

Il est bien certain que poètes et prosateurs de la Nouvelle-France risquent de faire du pastiche après avoir dévoré les livres de là-bas, ces livres fussent-ils parmi les meilleurs. Mais, à mon sens, il convient de préciser davantage la vraie cause des insuffisances dûment constatées chez la jeune génération qui cherche ici sa voie: ces faiblesses proviennent moins de la préférence donnée aux ouvrages importés que de la formation hâtive, superficielle, des facultés littéraires; le mal est encore plus grave de l'autre côté de l'Océan, depuis le fléchissement des *humanités*.

L'art du style personnel suppose une culture post-scolaire, une culture patiente, approfondie, tout d'abord au contact des chefs-d'œuvres gréco-romains:

Nocturna versate manu, versate diurna.

Ensuite, il faudrait se pénétrer, non de quelques auteurs, mais de tous les auteurs classiques français, par une lente assimilation. C'est le double stade parcouru, même en France, par les quelques poètes de marque qui font profession de régionalisme; nous sommes tous tributaires des mêmes maîtres.

Cette formation préalable nous permettra, mes jeunes amis qui voulez former une élite, d'étudier avec fruit les écrivains du Canada. Alors, mais alors seulement les talents personnels, originaux, se feront jour. Un esprit nourri de cette culture n'aura pas de peine à observer directement les diverses manifestations de la vie nationale et à scruter, à explorer l'âme de la Patrie; sa langue, riche en vocables et en expressions vraiment françaises, ne sentira pas l'imitation servile, parfois inconsciente, de quelques

modèles trop exclusivement admirés; il restera *lui-même*, je veux dire canadien de bonne race, sans ce particularisme excessif ou cet exotisme quelque peu vaniteux que je crois remarquer chez des auteurs animés des meilleures intentions. Ni trop *français de France*, ni trop *individualistes canadiens*, telle est la formule que je proposerais volontiers à tous ces jeunes talents, pour que, d'une part, leurs œuvres soient représentatives de leur race, et que, par ailleurs, elles soient attrayantes non seulement pour leurs compatriotes de Montréal ou de Québec, mais aussi pour les lecteurs qui vivent sous d'autres cieux; la littérature la plus nationale ne doit pas exclure ce caractère d'universalité qui est le propre de tout art vraiment humain.

Afin qu'on ne se méprenne pas sur le fond de ma pensée, je la résume par un mot d'histoire. Les écrivains que j'ai eu le plaisir de lire depuis quelques mois, sur les rives hospitalières du St-Laurent, me rappellent ceux de notre Renaissance au XVI^e siècle, encore que leur formation générale ne soit pas au même niveau; ils hésitent entre deux courants: tradition purement française ou tradition exclusivement canadienne; les uns dédaignent les sujets et le parler de chez eux, les autres voudraient se suffire déjà et se soustraire à la tutelle de la mère-patrie, en faisant triompher les mœurs locales, la langue pittoresque et savoureuse qui leur semble mûre pour traduire toute la noblesse de leurs aspirations.

Il en fut ainsi en France au XVI^e siècle: Ronsard et les siens se tournaient vers Rome et Athènes, mères des arts, et en pillaient les trésors sans scrupule; dans le camp adverse, Marot, Régnier, pour ne citer qu'eux, voulaient faire revivre le moyen âge, l'esprit gaulois. Les uns et les autres n'avaient que partiellement raison; il fallait se mettre à l'école des maîtres antiques, mais sans fétichisme,

et il eut été bon de ne pas négliger les mœurs, les légendes, les traditions du bon peuple d'alors, descendant direct des vieux chroniqueurs, des vieux conteurs de jadis.

Au dire de Sainte-Beuve, notre âge classique, où devait s'opérer la fusion de ces éléments, eût fait son apparition un siècle plus tôt; nos Français, dès cette date, avaient dérobé à l'Antiquité le secret de lire dans leur propre cœur. Au lieu de prendre conscience d'eux-mêmes, ils s'attardèrent dans l'admiration impersonnelle, dans l'éblouissement de la lumière qui les aveuglait, et ce fut tant pis pour leur originalité.

Je me permets de livrer ces rapprochements aux méditations des ouvriers de la plume que M. l'abbé Camille Roy a si finement analysés dans ses *Érables en Fleurs*. Si ces quelques pages viennent à l'appui de ses judicieuses remarques, je ne regretterai pas de les avoir livrées à la publicité très étendue qu'assure le tirage de l'*Action française*.¹

abbé F. CHARBONNIER.

¹ Nous publierons, le mois prochain, une autre étude de M. l'abbé Charbonnier sur Nérée Beauchemin. Ce sera la troisième que M. l'abbé aura bien voulu donner à l'*Action française* qui s'honore beaucoup de cette collaboration. M. l'abbé Charbonnier, docteur ès lettres de l'Université de Paris, est actuellement en notre pays le correspondant du Comité des Amitiés catholiques françaises. Nos lecteurs auront reconnu, au ton de ses articles, la diligente sympathie qu'il porte aux choses du Canada français. (N. D. L. R.)

UN TRACT SUR SAINT JEAN-BAPTISTE

L'*Oeuvre des tracts* vient d'éditer un tract sur saint Jean-Baptiste, le glorieux patron des Canadiens français. Il porte la signature du Rév. Père Alexandre Dudré, S.J; c'est dire qu'il est écrit d'un style vivant, qu'il ne manque ni d'idées ni de conclusions pratiques. C'est une excellente et opportune contribution à l'éducation de notre patriotisme et c'est un signe des temps.

BATHÉLEMY JOLIETTE

“Rien ne vaut, pour entretenir l'enthousiasme moral, la contemplation de vies pures, simples, héroïques.” Si cette parole de Jules Payot doit être prise pour une vérité, la vie de Barthélemy Joliette nous semble on ne peut plus efficace pour faire naître ou développer l'enthousiasme patriotique dans la génération qui monte. Il est de ceux que l'on peut nommer *un grand mort*, parce qu'il a fait de grandes œuvres. La ville de Joliette ne veut pas taire le nom de son fondateur, et, à l'occasion du centenaire de sa propre fondation, dont la fête aura lieu les 20 et 21 juin, elle redira l'histoire de celui qui n'est plus, depuis le 21 juin 1850, mais dont la pensée emplit l'esprit et le cœur d'un grand nombre de ses fils.

Comme le but principal de ces fêtes est de rendre vivante l'histoire de sa vie à ceux qui ne la savent pas tout à fait, il nous a paru que ce serait faire œuvre utile de présenter Barthélemy Joliette aux lecteurs de *l'Action française*: ils sont sans doute un peu comme les chrétiens de saint Paul: rien de ce qui est beau, rien de ce qui est grand ne doit leur échapper.

Nous pouvons facilement remonter au premier Joliet (ou Jolliet) arrivé au pays sous le gouverneur Montmagny. Venu de la Brie, en octobre 1639, Jean épousait à Québec Marie d'Abancourt, venue elle-même des environs de Soissons. Le second fils issu de ce mariage devint le célèbre découvreur du Mississipi (1673). L'aîné s'appelait Adrien. C'est de lui que devait naître Barthélemy, en passant par Jean-Baptiste, François et Antoine. Celui-ci, notaire, était venu prendre femme à Berthier en 1785. L'année même de la mort du notaire à Saint-Thomas-de-Montmagny

(1789), naissait le fondateur de la ville de Joliette. La mère s'en revenait vers sa famille, à Berthier; puis elle s'établissait à l'Assomption, près d'un frère influent, le notaire Faribault. Barthélemy reçoit les leçons de M. Nepveu, à l'école primaire; de là il entre en qualité de clerc chez son oncle. Six ans de cléricature font de lui un notaire. Sa commission lui est conférée par Craig en 1810.

Vous vous demandez ce que peut faire un homme ayant pour seules études une éducation primaire, et quelques cours de droit civil arrachés à un oncle très digne, mais aussi très pris par des occupations multiples. Ayant reçu si peu, comment donner beaucoup? Et pourtant ce jeune primaire va grandir. C'est que la mère et l'oncle lui ont infusé une grande âme, une intelligence peut-être un peu lente, mais allant au fond des choses, appuyée sur une prudence consommée, et surtout sur une volonté d'une fermeté rare, d'une persévérance admirable.

Voyez-le, à l'Assomption, dans son étude d'homme de loi, donnant des consultations gratuites au peuple auquel il s'intéresse. Le désintéressement perce déjà chez ce jeune notaire de 21 ans. Ce besoin de se communiquer à d'autres, de rendre des services, de se dévouer, ce besoin si français, il l'a gardé pieusement, il l'utilise généreusement. Entre temps il unit sa vie à Marie-Charlotte Tarieu-Taillant de Lanaudière, un mois avant la bataille de Châteauguay. Ayant accepté la candidature en 1817 contre un certain M. Lacombe, il est d'abord défait par 36 voix, mais l'élection de son adversaire annulée, il entrait en Chambre en 1820, pour un jour, puisque les députés recevaient leur congé dès le lendemain. Réélu sans opposition, il s'aperçoit que là n'est pas *sa voie*, qu'il y a du bien à faire en dehors de la politique, pour lui en particulier dont l'humeur paci-

fique ne goûtait guère les troublantes batailles parlementaires du temps.

En 1823, Barthélemy Joliette est mûr pour son œuvre. L'adolescent s'est mué en homme. Malgré les tâtonnements des commencements, il a vu clairement sa mission. Les autres feront une œuvre utile assurément, ils iront à l'assaut des libertés politiques; ils lutteront contre le Conseil, contre le gouverneur souvent, afin d'obtenir la responsabilité ministérielle, qui est le but ultime et nécessaire des efforts politiques sous le régime anglais. Devant ces fiers compagnons de Barthélemy — devant Papineau et Neilson — la petite oligarchie de la Chambre haute et de l'entourage du représentant de l'Angleterre aura des accès d'illogisme et de rancœur dont les suites seront malheureusement funestes au pays, à nos hommes politiques eux-mêmes. Mais en définitive, nos hommes seront vainqueurs, grâce à leur ardeur combative, grâce surtout à leurs efforts toujours continués.

Barthélemy n'était pas fait pour ce genre de lutte. Son talent était de patience, de pondération, d'une énergique persévérance. Toutes ces qualités il les mettait dans l'administration qu'il faisait des biens de sa femme, Charlotte de Lanaudière. Or il y avait sur les confins de la seigneurie de La Valtrie, ce que l'on a appelé, depuis, "le Vieux Moulin", dont l'emplacement est certain, sur la rivière l'Assomption, à moins d'une lieue de notre Joliette actuelle, à un mille de Saint-Paul. Le seigneur devait s'y trouver souvent. C'est en juin 1823. Cédant à son amour de la solitude et de la nature, Barthélemy avec un compagnon pousse une reconnaissance au nord en longeant la rivière. À deux milles, il s'arrête. Il écoute "les cascades murmurantes de cette eau limpide qui se déroule sous les arceaux de la forêt", que la hache du bûcheron n'a pas encore atta-

quée. La contemplation de tous ces vieux bois le fait rêver. S'il ne voit déjà, sur cette terre qui est sienne, "les mélilots dorés, les trèfles empourprés, et les vertes graminées, former des ondulations semblables à des flots, et présenter à ses yeux une mer agitée de fleurs et de verdure", cependant qui sait s'il n'est pas ému par les vents qui balancent sur sa tête les cimes majestueuses des arbres? Qui sait s'il ne distingue pas leur mouvement? Car l'érable "au tronc raide ne courbe que ses branches, l'élastique sapin balance sa haute pyramide, le peuplier robuste et l'orme agitent leur feuillage mobile, et le bouleau laisse flotter le sien dans les airs comme une longue chevelure".

Du reste, je n'assure pas que le seigneur de La Valtrie ait poussé l'intelligence de la nature aussi loin que Bernardin de Saint-Pierre. Ce qui est acquis, c'est que l'endroit est idéal pour réaliser ce projet, qu'il a caressé maintes fois, de conquérir sur la forêt d'immenses domaines. La rivière, jusque-là encaissée dans un roc profond, se voit découverte au nord et à l'ouest, tandis qu'elle garde ses hauts bords du côté opposé. Le sort en est jeté. Joliette établira ici un moulin, une scierie; des hommes y viendront qui s'attaqueront à ces grands arbres; on en fera l'abatis; on y construira des maisons; lui-même, le seigneur, y élèvera le manoir seigneurial; on ouvrira des chemins; sur la rivière on jettera un pont, le *pont des dalles*. Plus tard, si la Providence le permet, on verra à des communications plus rapides, et cette idée aboutira au chemin de fer de Joliette à Lanoraie, à travers d'affreux marais. À ce peuple s'enfonçant dans les bois, on donnera les secours religieux, on procuera une église et des prêtres de Jésus-Christ; ce peuple on l'instruira, en ouvrant à ses enfants une *école modèle* qui dès 1847 deviendra le Collège Joliette.

Que Joliette se soit laissé bercer par de pareilles pers-

pectives, — encore que ce soit quelque chose pour un homme de se sentir pris par un avenir grandiose — il n'y aurait là rien de bien extraordinaire. La merveille, c'est que cet homme ait réalisé son rêve, c'est qu'il l'ait exécuté au pied de la lettre, c'est qu'il ait fait produire aux moyens dont il disposait, leur maximum de rendement; et qu'il ait tout fait cela avec un dévouement et un désintéressement magnifiques. Au lieu de jouir simplement des biens qui lui appartenaient en propre, et de ceux que sa femme lui avait apportés, il n'a de repos que lorsqu'il réussit à les mettre en valeur, à en faire profiter les autres, et il justifie comme personne la pensée de La Bruyère : "Les grands cœurs ne sont jamais heureux : il leur manque le bonheur des autres".

Voyez plutôt. Dès décembre 1823, Joliette amène cent ouvriers et se met en frais de construire un moulin en pierre à deux étages, de cent pieds de longueur sur cinquante de largeur. À l'automne de 1824, un moulin à farine et une scierie sont en pleine opération. Cela ne lui suffit pas. Profitant des observations qu'il a pu faire dans un voyage aux Etats-Unis, il installe de nouvelles machines : ce sont des "manufactures à carder, à fouler, à presser, des moulins à *berly*, des fabriques de clous et à bardeaux" qui maintenant s'offrent aux yeux émerveillés des habitants du village de l'*Industrie*.

Ils peuvent même voir de leurs yeux le clocher du moulin, et entendre de leurs oreilles la première cloche. Le chemin Saint-Paul se peuple d'habitations en bois. Il y a belle lurette qu'une bonne route conduit à la paroisse Saint-Paul. C'est là que le petit troupeau — *pusillus grex* — s'amène le dimanche pour faire sa religion, car il lui faut la messe, et le prône, et puis une bonne causerie sur le perron de l'église avec ces riches cultivateurs de la paroisse que

longtemps on a appelée "le grand Saint-Paul". S'il leur prend fantaisie, à ces pionniers du nord, de traverser l'Assomption, libre à eux : à un mille du moulin, il y a le pont *des dalles* qui leur permet de communiquer avec St-Thomas, avec Berthier. En 1828, Joliette décide de transporter toute sa maison et pour toujours au milieu de ses gens, et le manoir s'élève, solide, sur le roc, dominant la rivière. Vainement l'incendie le détruit de fond en comble; le persévérant seigneur recommence la maison et s'y installe. En 1835-36, deux nouveaux moulins s'élèvent, dont l'un sur l'autre rive.

* * *

Le progrès matériel était d'ores et déjà assuré. Joliette y avait employé son temps, son argent, il y avait mis un peu son âme. Et pourtant, le bonheur, il ne le possédait pas tout à fait. Toute cette population de cultivateurs, d'artisans, ouvriers en bois ou forgerons et de petits commerçants, n'avait pas de prêtre. Il lui fallait faire trois longs milles pour rejoindre l'autel de Dieu. On courait de grands risques à laisser éloignés de l'église, quatre cents communiants. Le fondateur veillait. Mais le désir d'une église tout près de ses gens, le désir d'un prêtre pour les confesser, les communier, les diriger, ce désir ne vient pas de l'homme, il est soufflé par Dieu. Et par ce désir ardent—comme il appert par les efforts persévérants qu'il fit pour le réaliser—Joliette se rattache à la grande lignée des pères de la colonie. C'est lui même en effet qui suppliait Mgr Lartigue de lui faire cette faveur d'un prêtre à l'*Industrie*; c'est lui qui reprenait les mêmes supplications auprès de Mgr Ignace Bourget. Cette fois le fondateur du petit village isolé du nord rencontrait une âme capable de le com-

prendre; l'évêque de Montréal avait pleinement saisi l'esprit de Barthélemy Joliette, et son génie d'organisateur. C'est pourquoi d'abord, M. Turcotte, curé de Saint Paul, reçoit la permission de *biner* dès le 8 décembre 1841. Il semble bien que la première messe eut lieu à cette date précise, sur ce sol que dix-huit ans auparavant foulait le jeune seigneur de La Valtrie pour la première fois. On avait tout préparé pour ce grand acte religieux, dans le haut du nouveau moulin, qui se trouvait tout à côté du manoir occupé actuellement par les religieuses de la Congrégation de Notre Dame.

Toutefois ce n'est là qu'un commencement. Le 13 juin 1842, est bénite la première pierre de l'église ayant pour titulaire saint Charles-Borromée, et le 13 octobre 1843, Mgr Bourget en personne peut faire la dédicace d'une maison de Dieu "bâtie d'après un très beau plan et des proportions telles qu'elles rendent cet édifice un des plus élégants du pays". Songez que l'édifice a cent dix pieds de long, trente-deux de haut, cinquante de large. "Le portail de l'édifice est en pierres de taille exploitées sur le lieu même." (Mélanges religieux).

Joliette se recueille à nouveau. Le seigneur n'a pas fait assez pour ses censitaires. Sans doute à l'église ces quatre cents communicants pourront s'instruire en écoutant la parole de M. le curé Antoine Manseau. Mais les petits, les enfants dont les maisons débordent, qui en prendra soin, qui leur rompra le pain de la science? Notre peuple manque d'instruction, pensait Joliette; et il s'était convaincu, par sa propre expérience politique, que sans l'instruction répandue parmi la jeunesse canadienne, le pays n'avancerait que péniblement. Les temps étaient venus qui lui permettaient de tenter une dernière réalisation. Après l'avoir vue de ses yeux, il pourrait chanter son *Nunc dimittis*.

Je me demande si l'évêque de Montréal a pu retenir son émotion, lorsque Joliette lui fit des ouvertures touchant son collège. Un laïque, prêt à mettre les derniers lambeaux de sa fortune dans la construction d'un collège conduit par des prêtres ! N'y a-t-il pas de quoi faire pleurer un Bourget ? Ce n'était pas afin que ses propres enfants y fussent instruits, puisque son petit Charles, son seul enfant, était mort à six ans. C'est qu'il était le père de son peuple ; c'est qu'il avait l'âme sublime ; c'est que le souffle de Dieu, l'Esprit-Saint le conduisait par ses dons. Expliquez autrement cet homme : son activité, son désintéressement, sa persévérance ! Quelle vie vraiment plus belle peut-on nous présenter ? Cette longue patience n'approche-t-elle pas du génie ?

Le succès couronna encore une fois les nobles efforts de cet homme. Malgré les difficultés des débuts, le collège fut bâti (1845), — une belle construction en pierre, à deux étages, de quatre-vingts pieds de long sur quarante de large. "Elle avait été bâtie aux frais d'un riche seigneur, propriétaire du joli petit village où elle était située", écrivait au Père Louis Querbes, M. Hudon, un des vicaires généraux de Mgr Bourget.

Les Clercs de Saint-Viateur, de Vourles, près Lyon, vinrent en prendre la direction le 22 juillet 1847 ; et le 4 février 1850, le chef de la famille seigneuriale, et tous ses membres co-propriétaires, en présence de Mgr Bourget, de M. le grand-vicaire Manseau, curé de Saint-Charles-de-l'Industrie, des quatorze Clercs de Saint-Viateur mentionnés dans la charte d'incorporation et des principaux citoyens de la localité, les co-propriétaires cédaient à perpétuité à la corporation des C. S. V. "l'usufruit et la jouissance pleine et entière" du Collège Joliette et du terrain sur lequel il était bâti ; d'un terrain plus vaste, situé presque

en face, de l'autre côté du grand chemin; d'une terre de deux arpents et demi de large sur vingt-sept de profondeur (cf. *Vie du Père Querbes*, par P. Robert, 1922). Le seigneur et la famille de Lanaudière donnaient par cet acte plus de 150,000 francs.

M. Joliette n'avait plus qu'à mourir. Son œuvre était faite. Il pouvait légitimement espérer se survivre, vivre à jamais dans le cœur des habitants de l'Industrie, vivre toujours dans les générations qui sortiraient de ce foyer de vie qu'il avait créé. Dieu ne lui avait pas laissé d'enfants selon la chair; mais Dieu l'avait béni dans son œuvre, et ses fils iraient se multipliant par tout le pays. Plus heureux que d'autres, il voyait le grain lever, et la moisson promettait d'être abondante.

En ces temps d'exode d'une certaine portion de notre peuple, alors que de toute part les meilleures têtes canadiennes cherchent à inculquer aux nôtres le retour à la terre, encouragent à y rester, y a-t-il plus utile figure à présenter à nos gens?

Mercier disait cette phrase devenue banale à force d'être répétée : "Emparons-nous du sol". — Qui s'en est mieux emparé que Joliette? Notre ministre, M. Perrault, écrivait il n'y a pas si longtemps : "La colonisation a été l'œuvre du passé; elle demeure l'œuvre de l'avenir". Qui y a travaillé autant que Joliette? Est-ce que l'éloge que S. G. Mgr Bégin faisait de Mgr de Laval, en 1904, ne mériterait pas de lui être appliqué : "L'histoire devra écrire son nom sur la liste des précurseurs élus de Dieu, qui tracent à travers le monde les sillons lumineux par où passent l'Évangile et la civilisation".

Joliette a créé avec ses deniers et sa persévérante énergie une des principales villes de notre province; il a mis au monde l'un de nos vingt et un foyers de culture classique;

surtout il a appris à tous les Canadiens français, comment aimer efficacement le pays, et avancer l'œuvre de l'Église dans les âmes.

De cela non seulement les Joliettains lui doivent reconnaissance, mais encore ceux qui comprennent l'histoire du pays et qui veulent la continuer.¹

Georges ROBITAILLE, ptre.

¹ Nous avons puisé abondamment dans la biographie de Barthélemy Joliette, de Joseph Bonin, ptre, publiée en 1874, à Montréal, chez Eusèbe Sénécal, rue Saint-Vincent. Nous avons utilisé aussi la *Vie du Père Louis Querbes*, par le Père P. Robert, publiée en 1922, à Bruxelles, chez Dewit, rue Royale. Enfin dans *Gerbes et Souvenirs* de M. le chanoine Dugas, curé de Saint-Polycarpe, nous avons trouvé d'intéressants détails dont nous avons profité.

EST-CE VRAI D'UN BOUT A L'AUTRE?

“Aux Trois-Rivières, dimanche, 6 mai, il y eut une initiation de Chevaliers de Colomb à laquelle assistait le grand chef de l'Ordre, M. O. Flaherty. Avant la cérémonie, il y eut, à la cathédrale, messe et sermon donné par M. l'abbé Vachon, de Québec. M. O. Flaherty était probablement un des rares auditeurs de langue anglaise, et le prédicateur fit son sermon dans les deux langues.”

“À Amherstburg, Ontario (comté d'Essex) le dimanche 15 avril, à une réunion des Chevaliers de Colomb, un des grands maîtres faisait un vibrant appel à ses “frères” pour les engager à s'opposer par tout les moyens à l'envahissement de la province d'Ontario par la province de Québec.”

(Le Droit, 19 mai 1923).

Parlant à Ottawa le 5 juin dernier, au banquet du Congrès ontarien des Chevaliers de Colomb, M. G.-H. Boivin, directeur canadien du Conseil suprême de l'ordre, aurait dit, après une allusion à la question scolaire ontarienne: “Les Chevaliers de Colomb ont favorisé de meilleures relations entre le Québec et l'Ontario et, sous ce rapport, parlant en ma qualité de Canadien français, je dois dire que les Canadiens anglais ont fait preuve de plus de largeur d'esprit que les Canadiens français.” (Le Devoir et Le Canada, 6 juin 1923).

Il y en a qui disent que nous sommes une race trop fière!

À TRAVERS LA VIE COURANTE

Un voyage est toujours propice aux observations. Il **En voyage** permet de contrôler celles qu'on a déjà faites dans son propre milieu, de juger si elles lui sont particulières ou doivent au contraire être considérées comme générales.

C'est pourquoi en route, l'autre jour, vers une région assez éloignée de Montréal, où nous attirait le sacre d'un prélat cher à notre œuvre — car outre la collaboration directe qu'il lui a souvent apportée, ses efforts de chaque jour ont maintes fois rejoint les nôtres dans la poursuite du même but — nous avons regardé de côté et d'autre.

L'Intercolonial Le chemin de fer retint d'abord notre attention. Chemin de fer du gouvernement, entretenu par les deniers publics, par les nôtres par conséquent comme par ceux de nos concitoyens anglais, traversant dans son plus long parcours une région essentiellement canadienne-française, il devrait mettre notre langue au premier plan, s'en servir, — sinon à l'exclusion, du moins à l'égal de toute autre, — pour ses avis, ses annonces, ses employés.

Or il est loin d'en être ainsi. Si le français n'est pas complètement ostracisé, si une partie du personnel le parle, si on le rencontre dans diverses inscriptions, c'est la langue anglaise cependant qui prévaut.

Langue anglaise Elle se trouve partout, elle; sur les lèvres non de quelques employés seulement, mais de tous, du premier au dernier; oui, de tous, sur leurs casquettes et leurs habits, à l'exclusion cette fois de toute autre; sur les menus, et encore ici, de façon presque exclusive, pourrait-on dire.

N'est-ce pas en effet se moquer des gens que de faire imprimer un menu bilingue, en aussi beaux caractères que l'on voudra, et de le traiter comme un objet inutile, un ornement quelconque. On y insère chaque jour une feuille nouvelle dactylographiée, la seule qui compte, et rédigée uniquement en anglais. Veut-on voir celle du 30 avril dernier? La voici dans son texte intégral :

Menu	Pickled Walnuts 15c	Lunch Olives 20c
unilingue		Choice Table Celery 25c
	Vegetable Soup 25c	Consommé Clear 25c
	FISH DINNER 75c	
	Baked Fresh Haddock or Fried Halibut Steak	
	Boiled or Mashed Potatoes. Bread & Butter.	

Stewed Breast of Lamb with Green Peas.....	65c
Corned Beef Hash with Poached Egg.....	65c
Spaghetti a la Milanaise.....	45c
Roast Spring Chicken with Dressing.....	90c
Roast Loin Pork with Brown Gravy.....	85c
Cold Roast Beef with Potato Salad.....	90c
Creamed Parsnips 20c	Buttered Spinach..... 20c
Tomato & Cucumber Salad	Mayonaise Dressing..... 45c
Ind. Rice Custard Pudding.....	20c
Cabinet Pudding with Sweet Sauce.....	20c
Hot Mince Pie 20c.	Cocoanut Cream Pie..... 20c
“Canadian” Stilton Cheese with Crackers.....	25c

Au déjeuner d'ailleurs, le matin du 2 mai, le menu imprimé était uniquement anglais. Le Canadien Pacifique se montre plus respectueux que cela des droits de notre langue. Un des députés dont l'Inter-colonial dessert la région ne pourrait-il le faire remarquer à qui de droit ?

Mais laissons le train pour descendre à Rimouski.

Rimouski C'est la deuxième fois que nous venons dans cette intéressante petite ville. La première, — il y a de cela six ans —, nous en avons fait lentement le tour. Nous voulions voir de près sa physionomie. Elle nous parut bien française, quoique entachée trop souvent d'annonces anglaises. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Et de bon matin, tandis que chacun se prépare pour la grande cérémonie, nous nous en allons refaire seul notre promenade de 1917. La ville s'est développée. De nouveaux et spacieux édifices ont germé de terre. La partie commerciale cependant, où s'attardent nos pas, a peu changé. Comme autrefois, on n'y entend que du français. Cela repose de Montréal et de Québec. Mais, hélas ! comme autrefois aussi les annonces anglaises sont nombreuses. Ce sont les mêmes, je crois bien, qui trônent encore aux devantures des magasins, les mêmes d'ailleurs vues en cent endroits différents de la province : *Magic Baking Powder*, *Old Dutch Cleanser*, *Comfort Soap*, *Cowan's Perfection Cocoa*, *Nugget's Shoe Polish*, etc., etc. Le même *Théâtre populaire* aussi est là, la façade placardée de quatre grandes affiches illustrées : *The Victim*, toutes les quatre en anglais.

Signe des temps nouveaux Hâtons-nous cependant d'ajouter qu'à côté de ces vieilleries, d'autres annonces s'étalent, maintenant, en français celles-là, et dont la couleur encore fraîche semblait indiquer la récente apparition. Signe, sans doute, des temps nouveaux.

Entre toutes, celles des produits pharmaceutiques nous ont frappé.

Elles venaient de deux maisons : *Wampole* et *Na-Dru-Co*. Artistement dessinées, elles faisaient dans les vitrines un excellent effet. Et nous n'avons pu nous empêcher de remarquer que maints pharmaciens canadiens-français exhibent encore les annonces anglaises de ces maisons. Qui en est responsable? Eux ou elles? Il nous sera facile de le savoir. Nous nous proposons d'adresser à tous les pharmaciens canadiens-français une lettre à ce sujet. Nos lecteurs pourraient peut-être aussi nous aider en y allant de leur petite enquête.

Dernière observation. Les fêtes de Rimouski **Le drapeau d'azur** avaient amené un magnifique déploiement de drapeaux. Ils flottaient nombreux et variés. Mais l'un d'eux les dominait tous. L'évêché l'avait arboré, puis le collège et les couvents, puis le palais de justice et les banques, — Banque Nationale et Banque d'Hochelaga, — puis la plupart des magasins et résidences : c'était le drapeau d'azur, traversé de la croix blanche, orné des quatre fleurs de lys, et portant fièrement, au centre d'une guirlande de feuilles d'érable, le Sacré-Cœur de Jésus.

Rimouski tient à ce drapeau, nous disait un personnage éminent. — L'arbore-t-on souvent? avons-nous demandé. — À chaque occasion, nous répondit-il, aux fêtes civiles comme aux fêtes religieuses, aux manifestations patriotiques surtout. — Ah! souhaitons que le jour vienne où groupés autour du même signe, tous les Canadiens français se reconnaîtront enfin un drapeau national. Ils auront fait, ce jour-là, un pas de plus vers l'autonomie tant désirée.

LA RÉDACTION.

PROPAGANDE MALHEUREUSE

La compagnie du Pacifique Canadien vient de publier une brochure contenant onze vieilles chansons françaises. Cela est bien. Ce qui l'est moins c'est la préface mise à cet opuscule. Son auteur, M. Marius Barbeau, eut dû en retrancher certains paragraphes. On répandra cette brochure en Europe. Triste réclame pour notre race. L'analyse que fait M. Barbeau de l'attitude religieuse de l'habitant canadien-français est-elle conforme aux faits? Au lieu de parler de notre "paganisme" et de notre "christianisme de beaux dimanches", M. Barbeau eût accompli plus équitable besogne en rappelant ce que notre nationalité doit à l'Eglise et à notre clergé, quelle leçon d'endurance et de durée elle puisa dans sa foi chrétienne. Il se trouve toujours un Canadien français pour jeter ridicule et mépris sur quelques-unes de nos traditions. Il est regrettable que la compagnie du Pacifique Canadien propage la dernière injure imaginée par M. Barbeau.

TROIS BROCHURES REMARQUABLES

La première est *La littérature française à l'étranger*, en Belgique par Paul Halflants, en Suisse par René de Weck, au Canada par Émile Chartier; elle s'offre comme un supplément au *Manuel illustré d'histoire de la littérature française* de J. Calvet. L'idée fut excellente d'ajouter ce supplément au beau manuel de M. Calvet; il faut féliciter le vice-recteur de l'Université de Montréal d'avoir menée l'idée à bonne fin. Dans cette brochure de 130 pages on en trouvera 80 qui sont consacrées à notre littérature. Ceux qui connaissent la manière de M. Chartier ne s'étonneront point de trouver là le précis le plus vigoureux et le plus dense qui ait jamais été fait de notre vie intellectuelle. Ce précis a pour complément une série de morceaux choisis où se révèle un choix judicieux, mais qui ne le serait pas moins sans la *Victoire de Châteauguay* de J.-D. Mermet dont les anthologies de l'avenir devront franchement se soulager.

M. l'abbé Olivier Maurault, vient de publier à l'occasion du centenaire que l'on sait: *Saint-Jacques de Montréal*, l'Église, la paroisse. C'est une très belle monographie, comme notre histoire en compte peu. L'histoire de cette paroisse ne pouvait être qu'une large contribution à l'histoire de Montréal. M. l'abbé Maurault, qui a l'habitude des vieilles archives, rattache facilement sa monographie à la plus grande histoire, sans se permettre ni les trop larges digressions ni les enfilades de notes trop coutumières en ces sortes de travaux. La belle ordonnance de la composition, le choix et la reproduction des gravures, l'impression soignée, tout révèle le goût de l'auteur.

L'un de nos excellents collaborateurs, le Père Georges Simard, O.M.I. a eu la bonne pensée de mettre en brochure, sous le titre *Tradition et évolution dans l'enseignement classique*, deux causeries qu'il a faites, l'hiver dernier, à Ottawa. Le Père y expose les méthodes d'enseignement en faveur à l'Université d'Ottawa et cela revient à faire voir, en particulier, la valeur éducative des sciences et à demander une distribution mieux raisonnée de leur enseignement, le long du cours classique. L'auteur appuie principalement sa thèse sur les conditions mêmes de la formation humaine. À peine en appelle-t-il incidemment des considérations utilitaires dont il ne s'exagère pas, sans doute, la valeur. La brochure soulève un problème de grande actualité. Nos lecteurs y trouveront beaucoup d'idées à peser, exprimées par un esprit vigoureux et clair.

L. G.

CE QU'IL EN COÛTE POUR REPRENDRE UN DROIT

Un membre du cercle Saint-Henri de l'A.C.J.C., M. R. Laplante, qui a mené avec ses amis une vigoureuse campagne pour obtenir une édition française du *Commercial intelligence Journal*, a dû écrire ou faire écrire 663 lettres, pour mettre en branle quelques institutions de commerce canadiennes-françaises, les lancer aux troupes du ministre du commerce à Ottawa et revendiquer une concession légitime qui retardait depuis dix-neuf ans. Nos jeunes amis ont gagné leur point. Mais le ministre du commerce leur annonce que désormais il en coûtera une piastre pour recevoir une publication qu'on distribuait hier gratuitement.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Il ne saurait être question de faire une chronique complète de la dernière fête de Dollard. Les 64 pages de la revue n'y suffiraient pas. Émile Bruchesi raconte ailleurs ce que furent un peu partout les grandes célébrations du 24 mai, ce que fut en particulier le pèlerinage de l'Action française à Carillon. Nous voulons seulement signaler ici l'élan, l'enthousiasme juvénile qui a présidé à toutes ces fêtes, l'espèce d'émotion ou de préoccupation que la jeunesse y a mise. Depuis cinq ans, nous avons pu écrire, à cette même place, que la fête de Dollard gagnait chaque fois en ampleur et en solennité. Nous pouvons écrire la même chose aujourd'hui avec le regret d'égaliser à peine la vérité. La célébration du héros se fait désormais avec la spontanéité, l'entrain qui l'élève, en quelque sorte, au rang d'une fête nécessaire, l'une de celles qui ont avec l'âme d'une génération les convenances les plus profondes et que l'on choisit, pour affirmer sous le ciel, des volontés irrésistibles. Quand elle acclame Dollard, on l'a bien vu cette année, la jeunesse proclame sa détermination de maintenir ici, dans sa parfaite intégrité, ce que Dollard a sauvé en 1660. Si elle est si éprise de son héros, c'est qu'il personnifie au plus haut point les vertus françaises et catholiques dont elle aime à parer sa race et son histoire; c'est que la méthode de 1660, le dévouement jusqu'au bout pour la défense de l'héritage sacré, est seul à satisfaire sa générosité. Voici la liste des diverses inscriptions que portaient, par exemple, les jeunes gens de Québec au cours de l'une de leurs parades. Ces mots d'ordre n'ont pas besoin que nous ajoutions à leur éloquence :

Le Canada aux Canadiens.
Parlons français d'abord.
Jusqu'au bout comme Dollard.
Vivent les Unions Nationales !
Fuyons les Associations étrangères.
Du français au parlement fédéral.
Respect à la loi Lavergne.
Gloire à nos héros !
Pour Dieu et la Patrie !
Restons au pays.
Guerre aux blasphémateurs.
A bas le travail du dimanche.
Encourageons le bon journal.
Nous voulons le sou bilingue.
Nous voulons le timbre bilingue.

Soyons enthousiastes et agissons.

Affichez en français.

Francisons le commerce.

L'Union dans la race d'abord.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

Sous la signature de M. l'abbé Ferdinand Vandry, aumônier du cercle Bégin de l'A. C. J. C., la *Voix de la jeunesse catholique* (Vol. III, no 20), nous apporte une éloquente approbation de l'attitude de l'*Action française* sur notre avenir politique. M. l'abbé Vandry est un ancien professeur de théologie au Grand Séminaire de Québec. Nous dédions cet extrait de son article aux petits docteurs sans bonnet qui nous condamnent ex cathedra, sans nous avoir lu. M. l'abbé Vandry signale d'abord les écueils du chauvinisme, puis il ajoute :

Est-ce à dire pour cela que le Canada français doit cesser d'occuper la première place dans notre cœur, et qu'il nous faille rabaisser notre idéal national au niveau d'un fédéralisme exagéré et superstitieux? Pas du tout; ce n'est pas notre pensée. Bien que notre patriotisme se doive à lui-même, tant que subsistera la Confédération canadienne, de pousser son élan et son influence salutaire au delà des frontières de la Province de Québec, il reste vrai, je crois, que nous devons garder le meilleur de nos affections pour le Canada français, qui "doit l'emporter dans notre amour sur toute autre région". Plus que cela, ne nous est-il pas très légitime, je vous le demande, d'appeler de tous nos vœux le jour où la Providence divine, qui dispose de la vie et de l'avenir des nations, permettra à la race française, émigrée en terre canadienne, d'atteindre au parfait épanouissement de sa liberté et de goûter enfin, après de longues années d'assujettissement, la pleine autonomie des nations juridiquement indépendantes?

Le désirer serait-il donc un crime? "Aucune nation capable de se gouverner elle-même, nous dit Mgr Pâquet, ne porte sans frémir le joug d'un conquérant. L'instinct d'indépendance est ancré au cœur des peuples. Et si certaines circonstances, certains droits historiques peuvent parfois imposer à cet instinct de justes lois, il n'en est pas moins conforme aux desseins de la nature et aux aspirations communes que les sociétés se développent dans le sens de leur autonomie." Certes il ne peut être question pour nous de travailler à la rupture du lien britannique ou du lien fédératif; ce serait mal de le faire, mais il nous est bien permis de chercher à découvrir ce que nous réserve l'avenir; il nous est bien permis surtout, de nous préparer à tirer le parti le meilleur des perturbations politiques que les années mena-

cent de nous apporter. Est-ce donc du chauvinisme que de prévoir avec sagesse le jour où des événements que nous n'avons pas voulu nous mettront malgré nous dans l'obligation d'opter entre l'indépendance et l'annexion? Est-ce du chauvinisme que d'avoir un idéal national bien précis, nettement conçu et clairement exprimé, surtout lorsque cet idéal répond si bien aux aspirations naturelles que le bon Dieu a mises au cœur de tous les peuples? Nous ne le croyons pas. Ne craignons pas de donner à notre idéal national un peu de consistance, de lui trouver enfin une formule, une formule claire et expressive, qui ait quelque chance de nous faire comprendre ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de patriotisme canadien-français."

L'A. C. J. C. ET L'ACTION FRANÇAISE

Voici ce que nous lisons encore dans la *Voix de la Jeunesse catholique*:

A notre dernier congrès régional, on s'informa de la nature des relations qui devaient exister entre l'Action française et notre Association. Voici, en substance, la réponse très catégorique que fit à cette question M. Joseph Blain, président général de l'A. C. J. C. :

"La Ligue d'Action française et l'A. C. J. C. sont deux associations, deux entités absolument distinctes, indépendantes l'une de l'autre; mais, vu que nous poursuivons partiellement le même but, nous devons nécessairement nous rencontrer sur plusieurs terrains. Sans être venu ici comme avocat de l'Action française, je vous prie cependant de ne pas oublier, quelles que puissent être vos opinions personnelles par ailleurs, que cette Ligue d'Action française est formée de gens fort distingués, très sincères et très dévoués, dont plusieurs, de plus, sont des fondateurs ou des anciens membres de l'A. C. J. C. Enfin, il importe surtout de rechercher ce qui tend à nous unir, plutôt que ce qui pourrait nous séparer."

Nous sommes bien reconnaissants envers notre président, M. Blain, de s'être exprimé si clairement et si énergiquement. C'est cette direction très explicite que la "*Voix de la Jeunesse*" s'est efforcée de suivre jusqu'ici à l'égard de l'Action française, et c'est bien celle, naturellement, à laquelle elle entend continuer d'être fidèle.

Telle elle fut dans le passé, telle elle sera dans l'avenir.

Nous aimons cette explication, encore que la nécessité d'une telle mise au point, dans un milieu de Jeunesse catholique canadienne-française, donne à penser sur l'ouverture de quelques esprits. Jalouse de son indépendance, l'Action française a toujours respecté celle des autres. Il est vrai qu'elle n'a jamais recommandé à la Jeunesse catholique l'usage du bâillon et du cache-nez, et le coton dans les oreilles, comme des

moyens infaillibles de formation à l'apostolat; mais elle n'a jamais essayé, que nous sachions, de faire dévier de leur but les œuvres qu'elle n'avait pas fondées. Elle n'a jamais demandé à personne d'autre adhésion que l'adhésion libre et réfléchie que peuvent mériter ses activités et sa doctrine. Si elle s'accorde avec les meilleurs éléments de toutes les œuvres catholiques et patriotiques, c'est que tous ensemble, nous regardons à la cause avant de regarder à des intérêts de coteries. L'étiquette politique nous importe même assez peu, en dépit de certain droit naturel.

LA REVUE

Elle va toujours, recueillant régulièrement ses cent nouveaux abonnés par mois. Elle recueille aussi cette autre monnaie non moins excellente qu'est l'applaudissement, et quelquefois la reconnaissance émue de ses lecteurs. Il est peu de revues canadiennes, croyons-nous, à qui l'on écrit des choses comme celle-ci : "L'*Action française* est toujours intéressante, toujours vivante, toujours inspiratrice d'idées et d'action. Bravo !" (Un prêtre du Séminaire de Québec). — "Mgr est enthousiaste de votre travail. Encore tout dernièrement c'est l'*Action française* qui lui a servi de thème dans une allocution qu'il a prononcée à la fête de Dollard... Continuez votre travail... Vous rendez grandement service à la cause commune." (Un prêtre de Saint-Boniface). — "Je vous bénis et je vous souhaite succès dans les travaux patriotiques que vous faites malgré les difficultés inhérentes à ce travail." (Un archevêque). Enfin voici notre ami de Ford City, le Dr Saint-Pierre qui voudrait donner à tous ce mot d'ordre :

"Répondons partout et toujours l'*Action française*... Faisons constamment autour de nous de la saine propagande pour cette œuvre incomparable, essentielle, si efficace... qui est destinée à sauver la situation, à donner à nos compatriotes de la fierté... du cœur au ventre, à créer, selon l'expression du Père Lalande, un certain snobisme pour tout ce qui est véritablement canadien-français et catholique. Voilà, il me semble, la plus belle, la plus recommandable politique de tout bon Canadien."

PUBLICATIONS

La conférence de M. Olivar Asselin, l'*Œuvre de l'abbé Groulx*, est actuellement en vente. C'est la première étude d'ensemble qui ait encore été faite de l'œuvre de notre directeur; et l'on sait que cette conférence fut l'un des événements littéraires de l'hiver dernier.

Nous venons de mettre également en vente le 35ème mille des *Refrains de chez nous*. Dans une quinzaine paraîtra la 3ème édition de l'*Appel de la race* qui continue de se vendre et d'occuper la critique. Vers le même temps, paraîtra aussi la *Semaine sociale du Canada*, (session de Hull : Capital et travail), ouvrage important qui devra se trouver dans toutes les bibliothèques des travailleurs de l'esprit.

Voici en quels termes élogieux le critique musical du *Devoir*, M. Fred. Pelletier appréciait récemment (26 mai) *Dollard*, chant patriotique du Père R.-C. Larivière, C. S. V. :

J'ai reçu du R. P. R.-C. Larivière, C. S. V., Dollard, chant patriotique canadien-français qu'il a fait chanter le 24 mai 1922 par les élèves du Collège Bourget au pied du monument Dollard, à Carillon, et qu'il vient de publier en quatre éditions : a) 4 voix mixtes sans accompagnement; b) 3 voix d'hommes sans accompagnement; c) 2 voix égales avec accompagnement de piano; d) pour voix seule avec accompagnement de piano.

S'en est-on servi hier? A l'heure où ceci est écrit, il est encore difficile de le savoir, les exigences de la mise en page voulant que ce qui paraît le samedi soit remis le jeudi. Mais l'œuvre est bien conçue et bien écrite.

L'œuvre musicale patriotique est difficile à écrire. A part de rares chants comme la Marseillaise, le Chant du Départ, le Rule Britannia, il est curieux de voir que le sentiment patriotique n'ait, en aucun pays et en aucun temps, véritablement inspiré musiciens et poètes. Mais des œuvres honorables ont été écrites dans ce genre et le Dollard du P. Larivière peut compter parmi celles-ci. C'est sous sa forme à 4 voix mixtes sans accompagnement que je le préfère; l'accompagnement de piano le ramène à l'air de salon, ce qui lui convient moins. Dans cette réalisation, le quatuor solo répondant au chœur lui donne une allure solide qui répond bien à sa destination première. Les autres éditions seront cependant très utiles pour les groupes peu nombreux.

LE PÈLERINAGE DE LACHINE

Pour nous rendre aux désirs de nos amis de Lachine, nous remettons à la mi-septembre, le pèlerinage que nous avons projeté pour le 17 juin à la ville La Salle.

Nicolas TILLEMONT.